

---

**Séance du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg**  
**Sitzung des Agglomerationsrats der Agglomeration Freiburg**

Date / Datum: Jeudi 10 octobre 2019 / Donnerstag, 10. Oktober 2019

Lieu / Ort: Auditoire / Auditorium Joseph Deiss, Université / Universität Péroles II,  
boulevard de Péroles 90 à Fribourg/Freiburg

**Présidence / Präsidentschaft**

M. Bernhard **Altermatt**, Président du Conseil / Präsident des Rates, Fribourg

M. Félicien **Frossard**, Secrétaire général / Generalsekretär

**Préposée au Procès-verbal / Protokollführerin**

Mme Noémie **Nicolas**, Assistante de direction / Direktionsassistentin

**Membres du Conseil d'agglomération / Mitglieder des Agglomerationsrates**

**Présent-e-s / Anwesenden**

**Avry**

Mme Géraldine **von der Weid** ainsi que MM. Marius **Achermann** et Michel **Moret**

**Belfaux**

MM. Gabriel **Litzistorf**, Marc **Lüthi** et Velko **Stockel**

**Corminboeuf**

MM. Alain **Lunghi**, Dominique **Rhême** et Dario **Viel**

**Düdingen / Guin**

Mme Anita **Johner-Tschannen** ainsi que MM. Adrian **Brügger**, Urs **Hauswirth**, Ernst-Peter **Walther** et Moritz **Werro**

**Fribourg / Freiburg**

Mmes Béatrice **Acklin Zimmermann**, Liliane **Galley**, Marie **Giller-Zbinden**, Geneviève **Liaudat**, Fabienne **Menétrey** et Immaculée **Mosoba** ainsi que MM. Christoph **Allenspach**, Bernhard **Altermatt**, Gérald **Collaud**, Oliver **Collaud**, Stéphane **Cudré-Mauroux**, Christophe **Giller**, Pierre-Alain **Perritaz**, et Lionel **Walter**

**Givisiez**

MM. Vladimir **Colella**, Gilles **de Reyff**, Damiano **Lepori** et Hervé **Schuwey**

**Granges-Paccot**

Mme Marjorie **Jaquet** ainsi que MM. Jean-Louis **Barras**, Yves **Litandi** et Alexis **Overney**

**Marly**

MM. Jean-Marc **Boéchat**, Bernard **Clerc**, Jean-Luc **Humbert** et Jean-Pierre **Oertig**

**Matran**

MM. Sébastien **Dorthe**, Jean-Luc **Dumoulin** et Nicolas **Rérat**

**Villars-sur-Glâne**

MM. Marc'Aurelio **Andina**, Pierre-Emmanuel **Carrel**, François **Grangier** et Dimitri **Küttel**

**Excusé-e-s / Entschuldigungen**

Mmes Jacqueline **Gury Racine** (Belfaux), Eleonora **Schneuwly-Aschwanden** (Fribourg) et Cécile **Thiérmard** (Fribourg) ainsi que MM. Charles **de Reyff** (Fribourg), Jacques **Dietrich** (Villars-sur-Glâne), Christophe **Maillard** (Marly), Claude **Monney** (Villars-sur-Glâne), Georges **Rhally** (Fribourg) et Eric **Romanens** (Marly)

**Membres du Comité d'agglomération / Mitglieder des Agglomerationsvorstandes**

**Présent-e-s / Anwesenden**

Mmes Andrea **Burgener Woeffray** (Fribourg), Éliane **Dévaud-Sciboz** (Avry), Anne-Elisabeth **Nobs** (Corminboeuf), Rose-Marie **Probst** (Belfaux) et Suzanne **Schwegler** (Givisiez) ainsi que MM. Bruno **Marmier** (Villars-sur-Glâne), Simon **Gabaglio** (Matran), Jean-Pierre **Helbling** (Marly), Pierre-Olivier **Nobs** (Fribourg), Kuno **Philipona** (Düdingen), René **Schneuwly** (Granges-Paccot) et Thierry **Steiert** (Fribourg)

## Ordre du jour / Tagesordnung

1. **Ouverture de la séance et salutations / Eröffnung der Sitzung und Begrüssung**
2. **Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil d'agglomération / Genehmigung des Protokolls der letzten Sitzung des Agglomerationsrates**
3. **Communications / Mitteilungen**
  - 3.1 Communications du Président du Conseil d'agglomération / Mitteilungen des Präsidenten des Agglomerationsrates
  - 3.2 Communications du Président du Comité d'agglomération / Mitteilungen des Präsidenten des Agglomerationsvorstandes
4. **Adoption du budget 2020 de l'Agglomération de Fribourg / Genehmigung des Voranschlags 2020 der Agglomeration Freiburg**
  - 4.1 Présentation du message n° 32 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 32 des Vorstandes
  - 4.2 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission
  - 4.3 Préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Stellungnahme der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt
  - 4.4 Discussion générale / Allgemeine Diskussion
  - 4.5 Examen de détail / Detailprüfung
  - 4.6 Examen et adoption des arrêtés / Prüfung und Annahme der Beschlüsse
5. **Information sur le plan financier / Information zum Finanzplan**
  - 5.1 Présentation du Comité / Präsentation durch den Vorstand
  - 5.2 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission
6. **Subventionnement du projet « Fribourg (ou)vert » par la mesure 3NP.04.00 du PA3 / Subventionierung des Projekts « Freiraum Freiburg » im Rahmen der Massnahme 3NL.04.00 des AP3**
  - 6.1 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission
  - 6.2 Préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Stellungnahme der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt
  - 6.3 Présentation du message n° 33 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 33 des Vorstandes
  - 6.4 Examen du Message / Prüfung der Botschaft
  - 6.5 Examen et adoption de l'arrêté / Prüfung und Annahme des Beschlusses
7. **Subventionnement du projet de revitalisation « Heitiwilbach » au titre de la mesure 3NP.10 du PA3 / Subventionierung des Revitalisierungsprojekts « Heitiwilbach » im Rahmen der Massnahme 3NL.10 des AP3**
  - 7.1 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission
  - 7.2 Préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Stellungnahme der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt
  - 7.3 Présentation du message n° 35 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 35 des Vorstandes
  - 7.4 Examen du Message / Prüfung der Botschaft
  - 7.5 Examen et adoption de l'arrêté / Prüfung und Annahme des Beschlusses
8. **Libération du crédit d'étude pour l'élaboration d'une charte d'aménagement de la TransAgglo / Freigabe eines Studiendarlehens für die Ausarbeitung einer TransAgglo-Gestaltungscharta**
  - 8.1 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission
  - 8.2 Préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Stellungnahme der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt
  - 8.3 Présentation du message n° 34 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 34 des Vorstandes
  - 8.4 Examen du Message / Prüfung der Botschaft
  - 8.5 Examen et adoption de l'arrêté / Prüfung und Annahme des Beschlusses
9. **Transmission du postulat visant à compléter le site web par des informations sur les possibilités de covoiturage à l'intérieur du périmètre de l'agglomération fonctionnelle / Überweisung des Postulats hinsichtlich der Ergänzung der Homepage mit Informationen über die Mitfahrgelegenheiten innerhalb des funktionellen Agglomerationsperimeters (covoiturage) (Post\_Leg\_2016-2021\_2019\_019)**
  - 9.1 Position de l'auteure / Standpunkt der Autorin
  - 9.2 Position du Bureau du Conseil / Standpunkt des Ratsbüros
  - 9.3 Position du Comité / Standpunkt des Vorstandes
  - 9.4 Vote de transmission / Überweisungsabstimmung
10. **Divers / Verschiedenes**

**Glossaire / Glossar:**

*Toutes les abréviations sont en italique dans le document / Alle Abkürzungen in diesem Dokument sind in Schrägschrift dargestellt.*

<b>Abréviation</b>	<b>Définition</b>	<b>Abkürzung</b>	<b>Definition</b>
<b>Agglomération</b>	Agglomération de Fribourg (institution) en tant qu'organe politique (législatif et exécutif) doté d'un bureau administratif et technique	<b>Agglomeration</b>	Agglomeration Freiburg (Institution) als politisches Organ (Legislative und Exekutive) mit einer Verwaltungs- und einer Fachstelle
<b>agglomération fribourgeoise</b>	agglomération fribourgeoise (territoire)	<b>Freiburger Agglomeration</b>	Freiburger Agglomeration (Gebiet)
<b>AggloNews</b>	AggloNews, newsletter de l'Agglomération de Fribourg	<b>AggloNews</b>	AggloNews, newsletter der Agglomeration Freiburg
<b>Bureau du Conseil</b>	Bureau du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg	<b>Ratsbüro</b>	Büro des Agglomerationsrates der Agglomeration Freiburg
<b>CAME</b>	Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement de l'Agglomération de Fribourg	<b>KRMU</b>	Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt der Agglomeration Freiburg
<b>CF</b>	Commission financière de l'Agglomération de Fribourg	<b>FK</b>	Die Finanzkommission der Agglomeration Freiburg
<b>collaborateurs</b>	collaboratrices et collaborateurs de l'Agglomération de Fribourg	<b>Mitarbeiter</b>	Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter der Agglomeration Freiburg
<b>Comité</b>	Comité d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg	<b>Vorstand</b>	Agglomerationsvorstand der Agglomeration Freiburg
<b>communes membres</b>	communes membres de l'Agglomération de Fribourg	<b>Mitgliedsgemeinden</b>	Mitgliedsgemeinden der Agglomeration Freiburg
<b>Trophées PME</b>	le concours Trophées PME de l'Agglomération de Fribourg	<b>KMU-Trophäen</b>	KMU-Trophäen-Wettbewerb der Agglomeration Freiburg
<b>Confédération</b>	Confédération suisse	<b>Bund</b>	Schweizerische Eidgenossenschaft
<b>Conseil</b>	Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg	<b>Rat</b>	Agglomerationsrat der Agglomeration Freiburg
<b>Conseil d'Etat</b>	Conseil d'Etat du canton de Fribourg	<b>Staatsrat</b>	Staatsrat des Kantons Freiburg
<b>Directive sur le subventionnement des mesures du PDA</b>	Directive sur le subventionnement des mesures du Plan directeur de l'Agglomération de Fribourg	<b>Richtlinie zur Subventionierung der Massnahmen des RPA</b>	Richtlinie zur Subventionierung der Massnahmen des Richtplans der Agglomeration Freiburg
<b>Etat de Fribourg</b>	Etat de Fribourg (organe politique)	<b>Staat Freiburg</b>	Staat Freiburg (politisches Organ)
<b>Grand Conseil</b>	Grand Conseil de l'Etat de Fribourg	<b>Grosser Rat</b>	Grosser Rat des Staats Freiburg

<b>Abréviation</b>	<b>Définition</b>	<b>Abkürzung</b>	<b>Definition</b>
<b>LAgg</b>	loi sur les agglomérations de l'Etat de Fribourg (RSF 140.2)	<b>AggG</b>	Gesetz über die Agglomerationen des Staats Freiburg (SGF 140.2)
<b>MD</b>	mobilité douce	<b>LV</b>	Langsamverkehr
<b>PA2</b>	Projet d'agglomération de deuxième génération de l'Agglomération de Fribourg	<b>AP2</b>	Agglomerationsprogramm der zweiten Generation der Agglomeration Freiburg
<b>PA3</b>	Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération de Fribourg	<b>AP3</b>	Agglomerationsprogramm der dritten Generation der Agglomeration Freiburg
<b>PA4</b>	Projet d'agglomération de quatrième génération de l'Agglomération de Fribourg	<b>AP4</b>	Agglomerationsprogramm der vierten Generation der Agglomeration Freiburg
<b>PDA</b>	Plan directeur régional d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (adopté par le Conseil d'agglomération le 13 octobre 2016 et approuvé par le <i>Conseil d'Etat</i> le 5 décembre 2016)	<b>RPA</b>	regionaler Richtplan der Agglomeration Freiburg (angenommen durch den Agglomerationsrat am 13. Oktober 2016 und genehmigt durch den Staatsrat am 5. Dezember 2016)
<b>PV</b>	procès-verbal	<b>PK</b>	Protokoll
<b>Règlement du Conseil</b>	Règlement du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg	<b>Ratsreglement</b>	Reglement des Agglomerationsrats der Agglomeration Freiburg
<b>scrutateurs</b>	membres (scrutateurs et scrutatrices) du Bureau du Conseil de l'Agglomération de Fribourg qui concourent au bon déroulement et au dépouillement du scrutin	<b>Stimmzähler</b>	Mitglieder (Stimmzähler und Stimmzählerinnen) des Ratsbüros der Agglomeration Freiburg, die für den guten Verlauf der Abstimmungen und der Stimmauszählung besorgt sind
<b>Statuts</b>	Statuts de l'Agglomération de Fribourg	<b>Statuten</b>	Statuten der Agglomeration Freiburg
<b>TP</b>	transport public	<b>ÖV</b>	öffentlicher Verkehr
<b>TPF</b>	Transports publics fribourgeois Holding SA	<b>TPF</b>	Freiburgische Verkehrsbetriebe Holding AG
<b>TransAgglo</b>	TransAgglo, axe de mobilité douce traversant l'agglomération fribourgeoise	<b>TransAgglo</b>	TransAgglo, Langsamverkehrsachse, die die Freiburger Agglomeration durchquert

## **1. Ouverture de la séance et salutations / Eröffnung der Sitzung und Begrüssung**

**Le Président.** Meine Damen und Herren. Monsieur le Président du *Comité d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Comité)*, Mesdames et Messieurs les membres du *Comité*, Mesdames et Messieurs les membres du *Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Conseil)*, liebe Kolleginnen und Kollegen, liebe Gäste und Vertreter der Presse.

Ich freue mich die heutige Sitzung des *Agglomerationsrates der Agglomeration Freiburg (nachstehend Rat)* um 19.35 Uhr zu eröffnen.

Vous vous souvenez tous que nous avons fêté dernièrement les dix ans de *l'Agglomération de Fribourg (ci-après Agglomération)*. Il m'a semblé intéressant de réunir l'ancienne Présidente du *Conseil* et les anciens Présidents du *Conseil* pour une rencontre avant la présente séance. Je salue donc tout particulièrement les anciens Présidents du *Conseil*, qui ont participé à ce sympathique échange et qui siègent encore parmi nous : MM. Marc'Aurelio Andina, Sébastien Dorthe, Alexis Overney, Dominique Rhême, Michel Moret et Marc Lüthi. Il est important pour une institution de développer une mémoire institutionnelle. J'espère que mes successeurs vont poursuivre dans cette voie. Pour mémoire, suite à la présente séance du *Conseil*, un apéritif est offert par *l'Agglomération* en fin de séance.

Vous pouvez constater que la première rangée est occupée par les membres du *Comité*. Trois rangées sont prévues pour les membres du *Conseil*. Les *scrutatrices et scrutateurs (ci-après scrutateurs)* vous auront à l'œil. Lors des votes, je vous prie de lever vos cartons de vote suffisamment haut et longtemps afin que les *scrutateurs* puissent compter les voix.

J'aimerais communiquer deux autres modifications. Je vous prie comme d'habitude quand vous prenez la parole d'annoncer votre nom. Sagen Sie bitte Ihren Namen, wenn Sie das Wort ergreifen und ich bitte Sie aufzustehen. Das gibt Ihrer Intervention mehr Sichtbarkeit und verleiht Ihnen ein besseres Gefühl beim Sprechen. Vous avez aussi vu que les présidents des deux commissions permanentes ont pris place près de la présidence du *Conseil* ce soir car ils s'expriment souvent durant les séances du *Conseil*.

Heute Abend werden die Türen der Universität draussen um 22 Uhr geschlossen. Si vous sortez après 22 h, vous ne pourrez plus rentrer dans ce bâtiment. Il sera bien sûr toujours possible de sortir.

Ce soir, vous avez reçu l'enveloppe transparente habituelle, qui contient entre autres votre carton de vote, le carton indiquant vos nom et prénom, la dernière édition de *l'AggloNews* et un carton d'invitation à la remise du prix « *Trophées PME* ».

Lors des votes simples, notamment lors des examens de détail ou lors de l'opposition d'un amendement contre la version du *Comité*, nous évaluerons si la majorité évidente est atteinte, auquel cas nous pourrions raccourcir la procédure et le temps imparti à ce travail.

Wenn es allerdings knapp sein sollte, werden die *Stimmzähler und Stimmzählerinnen* die genaue Stimmenzahl nachzählen. So wie es in unserem Reglement des Agglomerationsrats der Agglomeration Freiburg vom Agglomerationsrat am 13. September 2018 angenommen und vom Staatsrat am 24. Juni 2019 genehmigt vorgesehen wurde.

En fin de séance, n'oubliez pas de remettre votre enveloppe transparente aux *collaboratrices et collaborateurs de l'Agglomération de Fribourg (ci-après collaborateurs)* en haut de l'auditoire sur la table située près de la sortie.

Je vous fais part, à présent, de la liste des excusé-e-s ne pouvant pas se joindre à nous :

- parmi les membres du *Conseil* : Mmes Jacqueline Gury Racine, Eleonora Schnewwly-Aschwanden (Fribourg) et Cécile Thiémard (Fribourg) ainsi que MM. Charles de Reyff (Fribourg), Jacques Dietrich (Villars-sur-Glâne), Christophe Maillard (Marly), Claude Monney (Villars-sur-Glâne), Georges Rhally (Fribourg) et Eric Romanens (Marly) ;
- parmi les invités :
  - Mme Ursula Eggelhöfer-Brügger, die erste und einzige Präsidentin des *Rates*,
  - M. Carl Alex Ridoré, Préfet de la Sarine,
  - M. Didier Castella, Conseiller d'Etat en charge de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF),
  - MM. Jérôme Hayoz et Jean-Daniel Wicht, anciens Présidents du *Conseil*,
  - M. Cédric Clément, Directeur de Fribourg Tourisme et Région (FTR).

Nous sommes actuellement 45 membres du *Conseil*. Wir sind zurzeit 45 Ratsmitglieder der *Agglomeration*. Wir haben damit das Quorum erreicht. Die Sitzung kann rechtmässig stattfinden. Formellement, je constate que le quorum est atteint et que nous pouvons siéger valablement.

Suite à l'entrée en vigueur du *Règlement du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg adopté par le Conseil d'agglomération le 13 septembre 2018 et approuvé par le Conseil d'Etat le 24 juin 2019 (ci-après Règlement du Conseil)*, l'envoi des documents de la séance du *Conseil* du 10 octobre 2019 a été effectué par défaut de manière électronique. Diejenigen Ratsmitglieder der *Agglomeration*, die das ausgedruckte Material wünschen, sind gebeten, dies jeweils dem Sekretariat mitzuteilen. Si vous souhaitez recevoir les documents des séances du *Conseil* sous forme papier, adressez-vous au secrétariat de *l'Agglomération* à l'issue de cette séance du *Conseil*.

La présente séance a donc été valablement convoquée par courriel du 20 septembre 2019. Les documents de la séance du *Conseil* sont disponibles depuis cette date sous la forme d'une actualité sur le site internet de *l'Agglomération*.

En ce qui concerne l'ordre du jour, nous vous informons que Mme Eleonora Schneuwly-Aschwanden a retiré son postulat Leg\_2016-2021\_2019\_019 en date du 23 septembre 2019. Le point 9 portant sur la transmission de ce postulat n'a donc plus lieu d'être. Des informations complétées relatives au covoiturage figurent depuis le 23 septembre 2019 sur le site web de *l'Agglomération*.

Y a-t-il des remarques à exprimer quant à l'ordre du jour ? Gibt es Bemerkungen zur Traktandenliste? Es ist nicht der Fall. Ce n'est pas le cas. Cet ordre du jour est donc accepté avec cette modification.

### **Discours d'entrée en fonction du Président du Conseil / Antrittsrede des Ratspräsidenten**

Was hält uns zusammen? Was hält die *Agglomeration Freiburg* (nachstehend *Agglomeration*) zusammen? Qu'est-ce qui nous unit ? Qu'est-ce qui unit *l'Agglomération* ? C'est sous le signe de cette question que j'aimerais placer mon discours de début d'année politique.

Il s'agit d'une question dont nous sommes plus ou moins conscients et d'une série de réponses que nous devrions connaître. Allzu oft fühlen wir Gewählte uns als die Getriebenen der Tagespolitik und wir verhalten uns in vieler Hinsicht als Räder einer Maschine, die von unseren Werten und Überzeugungen unabhängig funktioniert. Ich erlaube mir deshalb einen Moment inne zu halten, um uns die Gründe dieses Engagements bewusst zu machen. Was hält uns zusammen? Ich habe vier Punkte herausgegriffen, die mir besonders wichtig erscheinen.

Erstens. Die Überzeugung das gewisse Aufgaben gemeinsam in einem überkommunalen Rahmen besser gelöst werden können.

Zweitens. Der Respekt vor den demokratischen und rechtstaatlichen Grundlagen, die unser Handeln leiten. Der Anspruch der kantonalen Hauptstadtregion ist es, dem gesamten *Staat Freiburg* den nötigen Raum zur Entfaltung zu geben, den er zwischen den Grossräumen Bern und Lausanne verdient, und die Akzeptanz der regionalen Zweisprachigkeit sowie die Absicht, diese auch wirklich zu leben.

Premièrement, nous sommes unis par cette conviction que certaines tâches de notre collectivité sont mieux effectuées en mettant en commun les ressources nécessaires à leur réalisation. Cette aventure de *l'Agglomération*, qui dure depuis dix ans, a effectivement créé un échelon intermédiaire entre *l'Etat de Fribourg* et les *communes membres de l'Agglomération de Fribourg* (ci-après *communes membres*), entre Fribourg et ses voisines, d'une part, et *l'Etat de Fribourg* de l'autre part. Il est inimaginable aujourd'hui de traiter d'aménagement et de transport à une échelle purement communale ou de déléguer cette tâche uniquement aux cantons.

Drittens. Es braucht demokratisch gewählte Gremien wie die *Agglomeration und* unserem *Rat*, damit die Politik auch die notwendige Legitimität erhält. Man könnte dieselben Aufgaben auch mit Gemeindeverbänden lösen. Diese haben jedoch nicht dieselbe demokratische Legitimität, wie wir sie hier wahrnehmen. Pour les *communes membres* participantes, l'existence de *l'Agglomération* revient à un renoncement à une partie de leur autonomie politique, à donner quelque chose mais aussi à recevoir quelque chose en plus, une plus grande efficacité, une plus grande coordination ensemble. Dieser Schritt ist wichtig und immer wieder zu unterstreichen. Il est important de souligner cet aspect. Nous travaillons ici de manière autonome entre *communes membres*.

Troisièmement, nous sommes unis par la volonté de donner à Fribourg la place qu'il mérite entre les régions urbaines de la ville fédérale de Berne et l'arc lémanique. Ces deux centres urbains ont une force d'attraction et parfois presque d'absorption qui agit sur Fribourg. Il est donc important de se coordonner, de se mettre ensemble pour être ce pôle alternatif, ce troisième centre entre ces deux villes.

Le projet de fusion de communes, le *Grand Fribourg*, est nécessaire à cet égard. Qu'il implique ou non, toutes les communes qui sont parties prenantes au processus, qu'il englobe ou non par exemple les communes de Villars-sur-Glâne et de Granges-Paccot, ce projet de fusion servira à renforcer Fribourg, la nouvelle ville et *l'Etat de Fribourg*. Il renforcera les localités qui participent à ce processus et il leur donnera un élan au niveau de leur développement. Ayons le courage de poursuivre dans cette voie mais aussi le respect devant ceux qui ne souhaitent pas participer. Fribourg sera plus forte, au bout de ce processus de fusion, peu importe la taille finale.

Dasselbe gilt auch für die Vergrösserung der *Agglomeration*. Jede Fusion um *Grossfreiburg* wird die aktuellen Strukturen der *Agglomeration* obsolet machen.

Lors de l'apéritif des anciens présidents du *Conseil*, j'ai souhaité une longue vie à *l'Agglomération* ! Je pense qu'elle ne continuera pas à exister dans sa forme actuelle. Elle devra évoluer et grandir si elle veut continuer à exister. Elle devra adapter sa manière de fonctionner. Nous encourageons donc tous les députés ici présents de travailler sur cet objet qui a été soumis au *Grand Conseil de l'Etat de Fribourg* (ci-après *Grand Conseil*), qui est en consultation actuellement.

Un élargissement du périmètre de *l'agglomération fribourgeoise* est également urgent au vu des mécanismes de financement des projets d'agglomération par la *Confédération suisse*

(ci-après *Confédération*). Jusqu'à présent Fribourg a échoué à attirer les investissements mis à disposition par les autorités fédérales, alors que d'autres cantons ont créé des structures réunissant plusieurs dizaines de communes, je cite l'exemple de la Conférence régionale Bern-Mittelland (RKBM). Fribourg s'est tant bien que mal attelé à soumettre des petits projets à la *Confédération* avec succès, il faut le reconnaître. Ces projets ne sont pas à la hauteur de nos besoins et de nos ambitions légitimes.

Gemessen an der Bevölkerungszahl und der zentralen Wichtigkeit der Kantonshauptstadt, hätte Freiburg viel mehr Unterstützungsgelder vom *Bund* erhalten müssen. Ich wünsche darum dem Grossen Rat des Staats Freiburg und der konstituierenden Versammlung *Grossfreiburg* ein hohes Mass an Ambitionen, Entscheidungswillen und Überzeugungskraft bei der Gestaltung der künftigen institutionellen Architektur. Viertens. Werden wir geeint von der Akzeptanz der regionalen Zweisprachigkeit und der Absicht diese gesellschaftliche Realität in Politik und Stadt zu leben.

Je suis enchanté du pragmatisme et de la bonne volonté avec lesquels notre *Conseil* et notre *Agglomération* vivent ce bilinguisme. Nous mettons en œuvre une pratique qui est depuis quelques décennies celle de nos institutions cantonales et qui devient de plus en plus aussi celles des autorités de notre capitale cantonale. En réalité, l'*Agglomération* vit un bilinguisme, vit un régime bilingue, qui doit être celui de la Ville de Fribourg et elle applique avant la lettre, je le crois, fondamentalement un bilinguisme organique qui sera celui du *Grand Fribourg*. Ceci est d'autant plus réjouissant que la plus grande part des *communes membres* est de majorité francophone. Ich möchte darum hier der französischsprachigen Mehrheit unseres *Rats* und unserer *Agglomeration* meine Anerkennung aussprechen. Ebenso wie ich dies an die Adresse der einzigen Sessler Gemeinde der *Agglomeration*, Düdingen, mache. Herzlichen Dank für diese Bemühungen. Un grand merci pour cette ouverture, cette manière progressive de vivre le bilinguisme institutionnel.

Ich komme nun zum Schluss meiner Ansprache. Je nous souhaite une année politique fructueuse et riche en décisions, une année de débat démocratique respectueuse et constructive, une année de réflexion et d'échange digne de notre région. L'union fait la force, mais aussi l'unité dans la diversité : telles doivent être nos lignes de conduite et de pensée. Gemeinsam sind wir stark und Einheit in der Vielfalt. Setzen wir uns gemeinsam für ein starkes Freiburg ein, für eine zweisprachige Hauptstadtregion, die sich vor anderen urbanen Regionen nicht verstecken muss. Pour une ville, une région et un canton forts et unis : vivat, crescat, floreat Fribourg/Freiburg !

Le premier point de l'ordre du jour est ainsi liquidé.

## **2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil d'agglomération / Genehmigung des Protokolls der letzten Sitzung des Agglomerationsrates**

**Le Président.** Avez-vous des remarques concernant le *procès-verbal* (ci-après *PV*) de la séance du *Conseil* du 23 mai 2019 ? Haben Sie Bemerkungen zum *Protokoll* der Ratssitzung vom 23. Mai 2019?

**François Grangier.** J'ai remarqué une inversion dans le prénom de nos réviseurs au 7.2 portant sur le préavis de la *Commission financière de l'Agglomération de Fribourg* (ci-après *CF*). C'est écrit en page 12 de ce *PV*. Je demande la correction suivante : « la société Core de Fribourg, représentée par MM. Markus Jungo et Celien Berthold. ».

**Le Président.** Gibt es weitere Bemerkungen? Y a-t-il d'autres remarques ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close. Pour votre information, nous sommes à présent 46 membres du *Conseil*.

### **Vote / Abstimmung**

Celles et ceux, qui acceptent le *PV* de la séance du *Conseil* du 23 mai 2019, sont priés de lever leur carton de vote.

### **Résultat / Ergebnis**

Le *PV* de cette séance est approuvé à l'unanimité avec cette correction. J'adresse les remerciements d'usage à sa rédactrice.

Der zweite Punkt der Traktandenliste der gegenwärtigen Sitzung ist somit erledigt.

## **3. Communications / Mitteilungen**

### **3.1 Communications du Président du Conseil d'agglomération / Mitteilungen des Präsidenten des Agglomerationsrates**

**Le Président.** La *Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement de l'Agglomération de Fribourg* (ci-après *CAME*) et la *CF* ont envoyées leur préavis par courriel la semaine précédente conformément au *Règlement du Conseil* en vigueur.

Pour information, le *Règlement du Conseil* et les *Statuts de l'Agglomération de Fribourg* (ci-après *Statuts*) ont été approuvés le 24 juin 2019 par le *Conseil d'Etat du canton de Fribourg*. Ces deux textes sont, dès lors, entrés en force et régissent notamment nos débats de ce soir. Au même titre que les autres bases légales, ces deux textes sont disponibles sur le site internet de l'*Agglomération*.

Comme vous le savez certainement, l'avant-projet de la loi modifiant la *loi sur les agglomérations de l'Etat de Fribourg (RSF 140.2)* (ci-après *LAgg*) fait actuellement l'objet d'une procédure de consultation qui court jusqu'à mi-octobre. Le *Bureau du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg* (ci-après *Bureau du Conseil*) a pris connaissance de la position du *Comité* lors de sa séance du 29 août 2019. Le *Président du Comité* nous en dira certainement quelques mots dans le cadre de son allocution. Le *Bureau du Conseil* n'a pas souhaité se déterminer au sujet de cet avant-projet de loi qui devrait au mieux entrer en vigueur à l'horizon 2021. Das *Büro des Agglomerationsrates der Agglomeration Freiburg* (nachstehend *Ratsbüro*) hat sich an diesem Konsultationsprozess also nicht beteiligt, der *Agglomerationsvorstand der Agglomeration Freiburg* (nachstehend *Vorstand*) wird nachher darüber Auskunft geben.

### **3.2 Communications du Président du Comité d'agglomération / Mitteilungen des Präsidenten des Agglomerationsvorstandes**

**René Schneuwly.** Le *Comité* a effectivement pris position sur l'avant-projet de loi modifiant la *LAgg* dans son préavis du 2 septembre 2019. A compter de cette date, le document est consultable sur le site internet de l'*Agglomération*.

Le *Comité* est d'avis que l'évolution de l'institution dans les prochaines années devrait permettre de combler la différence qui existe actuellement entre le périmètre de l'*agglomération fribourgeoise* politique et le périmètre fonctionnel de l'*agglomération fribourgeoise*. Il s'agit d'avoir une échelle territoriale adaptée aux politiques territoriales qui sont développées par notre institution. Cela vaut notamment pour l'aménagement du territoire, la mobilité mais également pour la promotion économique. L'*Agglomération* tient à jour un registre de l'ensemble des zones d'activités. Dans le cadre du *Projet d'agglomération de quatrième génération de l'Agglomération de Fribourg* (ci-après *PA4*), nous réfléchissons non seulement à la région de Fribourg mais nous incluons également les données territoriales issues des districts de la Sarine, de la Singine et du Lac.

Cet élargissement est avant tout motivé par la nature des tâches que les *communes membres* ont déléguées à l'*Agglomération*. Il est donc indépendant de la fusion de tout ou partie des communes du centre cantonal. Le processus de fusion peut en revanche influencer grandement sur son calendrier ou ses modalités. Le *Comité* requiert dans ce contexte un engagement cantonal fort qui passe notamment par la révision du cadre légal de la *LAgg* mais qui devrait également se traduire par un soutien politique et financier à son élargissement. Les dispositions transitoires prévues devraient de ce point de vue être adaptées. Récemment, nous avons eu une séance avec le Conseiller d'Etat, M. Jean-François Steiert, au sujet de l'aide trisannuelle apportée par l'*Etat de Fribourg* aux infrastructures mises en place par les *communes membres*. En principe, ce soutien va non seulement être renouvelé pour les trois années à venir, mais ce soutien pourrait être augmenté, ce qui est une nouvelle intéressante.

Dans sa prise de position, le *Comité* formule également plusieurs remarques quant au contenu de cet avant-projet de loi, notamment en ce qui concerne la composition et la compétence des organes. En ce qui concerne le législatif, il estime notamment qu'une élection par le peuple, comme proposée, ne serait pas indiquée. Il privilégie le maintien de la forme d'élection actuelle qui a fait ses preuves. Il préconise également le maintien du statu quo en ce qui concerne la composition du *Comité*. Je vous invite à découvrir le détail de cette prise de position publiée sur le site internet de l'*Agglomération*.

Le personnel de l'*Agglomération* est à nouveau en mouvement. J'ai de bonnes nouvelles à vous donner. Nous avons beaucoup de chance dans les choix que nous opérons. Nous sommes heureux d'accueillir aujourd'hui un nouveau collaborateur scientifique au sein du Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité de l'Agglomération de Fribourg (DAEM) qui a été engagé à la suite du départ de M. Yannick Riedo. Il s'agit de M. Ian Losa, parmi nous ce soir, qui habite à Fribourg (applaudissements). Il a débuté au mois de juillet 2019 son activité en tant qu'aménageur régional à l'*Agglomération*. Agé de 34 ans et d'origine tessinoise, il est bilingue français-italien et présente de bonnes connaissances de la langue allemande. Titulaire d'un master en géographie mention « études urbaines » de l'Université de Lausanne et d'un diplôme post-grade en design urbain de l'Université de Westminster (Londres, Royaume-Uni). Ian Losa est membre actif de la Fédération suisse des urbanistes (FSU). Avant de venir à l'*Agglomération*, Ian Losa a travaillé pour la Ville de Pully (canton de Vaud), le Service des constructions et de l'aménagement de l'*Etat de Fribourg* (SeCA) ainsi que le bureau privé lausannois ABA Partenaires SA. Il remplit toutes les conditions-cadres nécessaires à une activité efficace au service des *communes membres*. Nous lui souhaitons la bienvenue et du plaisir dans son activité.

Durant l'été, l'*Agglomération* a également accueilli également M. Olivier Caspar, présent également ce soir (applaudissements). Il a commencé son activité depuis le 1<sup>er</sup> août de cette année. Agé de 36 ans, il habite



à Lausanne. Il est de langue maternelle française et maîtrise l'allemand ainsi que le suisse-allemand. Il a effectué ses études à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) et y a obtenu un diplôme d'ingénieur en environnement ainsi qu'un diplôme d'ingénieur en management de la technologie. Avant de venir à l'*Agglomération*, il a travaillé au siège central du Touring Club Suisse (TCS) à Vernier comme ingénieur en transport. Dans cette fonction, il a apporté son expertise aux questions d'aménagements routiers et de trafic, participé à des groupes de travail en Suisse et à l'étranger. Il a géré des projets pour l'amélioration de la sécurité routière. Il a également travaillé pour CarPostal à Berne, notamment pour l'analyse du transport à la demande. C'est un engagement dont nous nous félicitons, qui va renforcer l'équipe en charge du secteur de la mobilité. Bienvenue également à M. Caspar et plein succès dans ses activités.

Mme Virginie Zube est la maman de deux enfants. Elle a eu un petit garçon prénommé Florian. Elle a rejoint l'équipe du Secrétariat de l'*Agglomération* au terme de son congé maternité. Elle s'occupe de son petit bébé ce soir. Nous la félicitons pour cette naissance. Nous lui souhaitons une bonne reprise au sein de l'*Agglomération* (applaudissements).

Je ne peux pas manquer l'occasion de vous annoncer que je suis grand papa depuis lundi soir d'un petit Jonas, nouveau citoyen de l'*agglomération fribourgeoise* (applaudissements).

Je vous rappelle enfin que le dernier délai pour s'inscrire à la remise des *Trophées PME 2019* court jusqu'au 29 octobre 2019. Vous avez reçu le 19 septembre dernier une invitation à cet effet par courriel et un carton d'invitation a été glissé ce soir dans vos enveloppes. Nous nous réjouissons, d'ores et déjà, de vous retrouver à la remise de prix qui aura lieu le 13 novembre 2019 à 17h30 à Forum Fribourg. Cette manifestation a lieu pour la seconde fois. Celle de 2017 a d'ailleurs remporté un franc succès.

**Le Président.** Ce troisième point de l'ordre du jour est liquidé.

#### **4. Adoption du budget 2020 de l'Agglomération de Fribourg / Genehmigung des Voranschlags 2020 der Agglomeration Freiburg**

##### **4.1 Présentation du message n° 32 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 32 des Vorstandes**

**Thierry Steiert.** Le budget 2020 est constitué d'un volet fonctionnement et d'un volet investissement.

Le budget de fonctionnement pour l'année 2020 présente un total de charges de CHF 28'998'200, soit une augmentation de CHF 538'000 respectivement de 1,89 % par rapport au budget 2019. La part principale des charges relève du domaine de la Mobilité, avec un montant de CHF 22'892'300, alors que les charges liées au domaine de la Culture s'élèvent à CHF 2'484'000.

Dans les remarques générales, nous signalons l'augmentation des charges locatives qui s'élèveront à CHF 98'000 en raison de l'extension des locaux, qui comprendront dès le début 2020 le 4<sup>ème</sup> étage du bâtiment. Initialement, il était prévu de déménager les bureaux de l'*Agglomération* en 2019, mais une opportunité s'est offerte pour la reprise des locaux du 4<sup>ème</sup> étage, et c'est finalement cette option qui a été choisie par le *Comité*. Die Übernahme der Räumlichkeiten im 4. Stockwerk entspricht einem Bedürfnis, denn die *Agglomeration* hat sich in den letzten zehn Jahren entwickelt und stösst in den bisherigen Büros seit einiger Zeit an ihre Kapazitätsgrenzen. Um die neuen Räumlichkeiten auszustatten und zu unterhalten, sind die entsprechenden Rubriken im Budget 2020 angepasst worden. Die Erläuterungen dazu finden Sie in der Botschaft auf Seite 3.

La politique salariale de l'*Agglomération* s'oriente, par analogie, à la pratique de l'*Etat de Fribourg*, ce qui signifie une progression normale d'un échelon pour les *collaborateurs* entrés en fonction avant le 1<sup>er</sup> juillet 2019. Une indexation n'est pas prévue pour l'année prochaine, compte tenu de l'évolution des marchés et l'Indice suisse des prix à la consommation (IPC). La dotation en personnel s'élève aujourd'hui à 10,7 équivalents plein temps (EPT) et restera quasiment inchangée en 2020 avec 10,8 EPT. A cette dotation viennent s'ajouter deux postes de stagiaires, dont un qui est réparti à parts égales sur les secteurs de la Mobilité et de l'Aménagement et un qui est attribué au secteur de la Culture.

Dans le domaine de la Culture, le *Comité* propose une augmentation du montant alloué aux subventions annuelles et extraordinaires. Cette augmentation de CHF 26'700 correspond à environ 5 % du montant total pour ces subventions. Elle est motivée par l'augmentation de l'offre culturelle, d'une part, et par l'adaptation de la répartition du subventionnement entre l'*Agglomération* et la Ville de Fribourg, d'autre part. Die massvolle Erhöhung des Betrags für die jährlichen und ausserordentlichen Subventionen im Kulturbereich trägt der Entwicklung des kulturellen Angebots Rechnung. Die ordentlichen, mehrjährigen Subventionen bleiben unverändert. Damit ist der Kulturbereich nach der Mobilität der zweitwichtigste Kostenfaktor der *Agglomeration*.

Im Bereich der Mobilität ist eine Erhöhung des Voranschlags um CHF 304'600 vorgesehen, dies entspricht einer Zunahme von 2,9 %. Diese Erhöhung erklärt sich im Wesentlichen dadurch, dass Investitionen unter CHF 50'000 neu grundsätzlich ins Betriebsbudget aufgenommen und nicht mehr im Investitionsbudget integriert werden. Die entsprechende Rubrik wird damit von CHF 5'000 auf CHF 190'000 angehoben. Die Botschaft enthält in Seite 5 eine Tabelle mit den geplanten Investitionen, die durch das Betriebsbudget

gedeckt werden sollen. Toujours dans la Mobilité et la même logique de prise en charge par le budget de fonctionnement de tout projet représentant une dépense nette inférieure à CHF 50'000, la rubrique des honoraires et frais d'études subit une augmentation de CHF 60'000 et est ainsi portée à CHF 180'000. Le tableau en page 6 comporte un aperçu des études qui devraient être couvertes par cette rubrique en 2020. La rubrique budgétaire consacrée aux coûts des *transports publics (ci-après TP)*, de loin la plus importante du budget de l'*Agglomération*, reste pratiquement stable avec un montant de CHF 21'110'000, une augmentation de 0,5 % seulement, alors que les nouvelles prestations se chiffrent à environ 1.6 millions de francs. Comment cela s'explique-t-il ? D'une part, par les recettes supplémentaires en lien avec l'achat par la Ville de Fribourg des abonnements pour les élèves des écoles primaires et secondaires et, dans une moindre mesure, par les économies et gains d'efficacité réalisées par les *Transports publics fribourgeois (ci-après TPF)*. Les nouvelles prestations sont les suivantes :

- l'augmentation de la desserte de la ligne 8 et le prolongement de la ligne 9 à Givisiez en lien avec l'ouverture de la nouvelle gare (0,9 millions de francs),
- die neue Linie 12 in Düringen (CHF 286'000),
- le renforcement de l'offre en vacances scolaires sur les lignes 1 et 2 (CHF 414'000),
- le fonctionnement du réseau du bus le 24 décembre jusqu'à la fin du service normal et le réseau des bus de nuit fonctionnant les veilles de fête.

Was die Subventionen des *Staates Freiburg* betrifft, so beläuft sich der gesetzliche Subventionierungssatz auf 57,5 % der Kosten für den öffentlichen Verkehr, doch wird dieser Prozentsatz aufgrund des ungenügenden Auslastungsgrades der Standseilbahn Freiburg, auf rund 55.2 % reduziert werden. Dies ergibt im Voranschlag einen Betrag von voraussichtlich CHF 11'650'000, praktisch unverändert im Vergleich zum Vorjahr.

Avec des charges de CHF 28'998'200 et des produits de CHF 12'987'900, le solde à charge des *communes membres* s'élève à CHF 16'010'300. La répartition de ce montant entre les *communes membres*, en fonction de la Clé statutaire de répartition de l'*Agglomération* de Fribourg (Clé Agglo), de la Clé de répartition relative à la Mobilité de l'*Agglomération* de Fribourg (Clé Mobilité) et des autres éléments spécifiques de calcul, est présentée sur le tableau de l'annexe 2 du message.

Le *Comité* rappelle que le budget d'investissement ne porte que sur les investissements qui doivent faire l'objet d'un message. Der Investitionsvoranschlag, wie er Ihnen vorgelegt wird, stellt also keine Ausgabengenehmigung dar. Vielmehr muss jede dieser Investitionen mittels einer spezifischen Botschaft dem *Rat* zur Genehmigung unterbreitet werden. Les mesures liées à un versement effectif de la subvention en cours d'année figurent au budget 2020, alors que les mesures, dont le subventionnement n'interviendra qu'après 2020, figurent en gris et en italique dans le budget d'investissement.

Comme relevé précédemment, les investissements représentant une charge nette inférieure à CHF 50'000 figurent désormais au budget de fonctionnement, à l'exception de celles qui bénéficient d'un cofinancement de la *Confédération*. Nous rappelons toutefois que l'*Agglomération* reste tributaire des planifications des *communes membres* concernant la mise en œuvre de ces mesures. S'agissant des investissements, le *Conseil* sera saisi de messages y relatifs, raison pour laquelle nous vous renvoyons aux pages 12 et suivantes.

#### **4.2 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission**

**François Grangier.** La *CF* s'est réunie le 30 septembre afin de prendre connaissance du budget 2020 de l'*Agglomération*. L'augmentation prévue est d'environ CHF 540'000 par rapport au budget 2019, elle est principalement imputée aux rubriques du chapitre de la Mobilité avec une augmentation globale nette de CHF 300'000. Sur demande de la *CF*, le *Comité* a suivi notre recommandation en mettant au budget une somme de CHF 190'000 sous la rubrique 650.314.00 "Mesures hors-investissement". Je reviendrai lors de la discussion de détails sur cette rubrique.

La *CF* a reçu également plusieurs informations de la part du *Comité* sur différentes rubriques spécifiques du budget présenté et est satisfaite des réponses. Elle remercie le *Comité* et les *collaborateurs* pour la précision du message accompagnant les chiffres du budget.

Dans son ensemble, le budget a été approuvé à l'unanimité par les membres de la *CF*, qui vous proposent d'en faire de même.

## Préavis / Stellungnahme:

### **Préavis de la Commission financière concernant le projet de budget 2020 de l'Agglomération de Fribourg et le message du Comité n°32 en vue de l'adoption du budget 2020 de l'Agglomération de Fribourg**

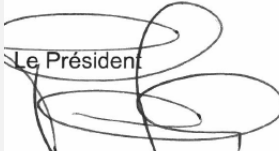
Conformément à l'article 23 alinéa 1 a) des Statuts de l'Agglomération de Fribourg, la *Commission financière (ci-après CF)* s'est réunie le 30 septembre pour procéder, pour l'exercice 2020, à l'examen du message n°32 et du projet de budget 2020 de fonctionnement et d'investissement de l'Agglomération de Fribourg, documents validés par le *Comité d'agglomération (ci-après Comité)* le 12 septembre 2019 et mis à disposition le 19 septembre 2019 sur le site web de l'Agglomération.

La *CF* remercie le *Comité* pour sa collaboration et la bonne élaboration détaillée de ce message.

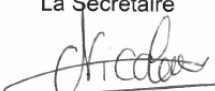
Après délibération, la *CF* préavis, à l'unanimité, favorablement le budget 2020 de l'Agglomération et propose, au Conseil d'agglomération, d'adopter le budget 2020 de fonctionnement et d'investissement de l'Agglomération, tel que présenté dans le message n°32.

Fribourg, le 30 septembre 2019

Au nom de la Commission financière  
de l'Agglomération de Fribourg

Le Président  
  
François Grangier



La Secrétaire  
  
Noémie Nicolas

## **4.3 Préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Stellungnahme der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt**

**Christoph Allenspach.** Comme d'habitude, la *CAME* ne se prononce pas sur le budget de fonctionnement. La *CAME* aura l'occasion de le faire lors de la présentation des mesures qui seront assez importantes. Die *Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt der Agglomeration Freiburg (nachstehend KRMU)* äussert sich nicht direkt zum Voranschlag. Sie wird dies beim Investitionsvoranschlag tun, wo der *Vorstand* für die nächsten Jahre ein paar wichtige Botschaften vorlegen wird.

## Préavis / Stellungnahme:

### **Préavis de la Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement concernant le projet de budget 2020 de l'Agglomération de Fribourg et le message du Comité n°32 en vue de l'adoption du budget 2020 de l'Agglomération de Fribourg**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la *Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement (ci-après CAME)* est chargée d'examiner les projets d'aménagement, de mobilité et de l'environnement de l'Agglomération. La *CAME* s'est réunie le 02 octobre pour procéder, pour l'exercice 2020, à l'examen du message n°32 et du projet de budget 2020 de fonctionnement et d'investissement de l'Agglomération de Fribourg, documents validés par le *Comité d'agglomération (ci-après Comité)* et mis à disposition sur le site web de l'Agglomération dès le 19 septembre 2019.

A l'occasion de la séance de la *CAME* du 2 octobre 2019, une délégation du *Comité* était présente à la séance du 2 octobre pour répondre aux questions de la *CAME*, elle était composée de la représentante du :

- Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (DAEM) : Mmes Burgener Woeffray et Dévaud-Sciboz.


La *CAME* remercie le *Comité* pour sa collaboration.

La *CAME* n'a pas de remarque particulière concernant les objets qui la concerne et approuve à l'unanimité favorablement le budget 2020 de l'Agglomération et propose au Conseil d'agglomération d'adopter le budget 2020 de fonctionnement et d'investissement de l'Agglomération, tel que présenté dans le message n°32.

Fribourg, le 2 octobre 2019

Au nom de la Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement  
de l'Agglomération de Fribourg

Le Président

  
Christoph Allenspach

#### **4.4 Discussion générale / Allgemeine Diskussion**

**Le Président.** J'ouvre la discussion générale. L'entrée en matière relative au budget ne peut être contestée, seule une demande de renvoi peut intervenir. Gibt es einen Rückweisungsantrag? Ce n'est pas le cas. Das Wort wird nicht verlangt. La discussion générale est close.

De manière générale, en cas d'intervention, je vous prie de bien spécifier le numéro de rubrique auquel votre remarque fait référence. Je vous rappelle en outre que le montant total des dépenses proposé par le *Comité* ne peut pas être dépassé sans que soit prévue simultanément la couverture de ce dépassement selon l'article 88 alinéa 3 de la loi sur les communes de l'*Etat de Fribourg* (RSF 140.1) (LCo) et l'article 34 alinéa 1 lettre h de la *LAgg*. Gibt es Interventionen? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion générale est close.

#### **4.5 Examen de détail / Detailprüfung**

##### **• Budget de fonctionnement / Voranschlag der laufenden Rechnung**

#### **Chapitre 0 / Kapitel 0. Administration / Verwaltung**

##### **010. Conseil d'agglomération / Agglomerationsrat**

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Gibt es Bemerkungen? M. Grangier, souhaitez-vous intervenir ?

**François Grangier.** Non.

**Le Président.** Le *Comité* souhaite-t-il prendre la parole ? Ce n'est pas le cas. Y a-t-il des interventions à propos du sous-chapitre 010 ? Gibt es Interventionen zum Unterkapitel 010? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

##### **011. Comité d'agglomération / Agglomerationsvorstand**

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. Gibt es Wortmeldungen zum Unterkapitel 011? Ce n'est pas le cas. La parole n'est plus demandée. La discussion est close.

##### **020. Administration générale / Allgemeine Verwaltung**

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? M. Grangier, souhaitez-vous intervenir ?

**François Grangier.** Non.

**Le Président.** Le *Comité* souhaite-t-il prendre la parole ? Ce n'est pas le cas. Y a-t-il d'autres remarques sur ce sous-chapitre ?

**Marc Lüthi.** Je souhaite intervenir à propos de la rubrique 020.316.01 "location / leasing d'équipements" qui porte notamment sur la location d'un système de vote électronique. Le montant de cette rubrique est de CHF 24'400. Ce montant comprend, entre autres, la location d'un système de vote électronique. Je m'oppose au vote électronique, non pas en tant que progrès mais parce que selon notre *Règlement du Conseil*, il faut disposer d'un règlement relatif au vote électronique pour pouvoir utiliser un tel système, ce que nous n'avons pas. Nous n'avons aucune certitude qu'un piratage soit exclu. Pour ces deux raisons, je m'oppose à la location de ce système et je demande que nous retirions CHF 17'000 du montant total de cette rubrique.

**Thierry Steiert.** Les explications relatives à la rubrique 020.316.01 figurent effectivement en page 3 du présent message. Cette rubrique porte bien, en partie, sur location d'un dispositif de vote électronique. Il est prévu de louer un tel dispositif dans la perspective d'un déménagement des séances du *Conseil* hors de la salle du *Grand Conseil*. La salle du *Grand Conseil* ne sera pas disponible en 2020 alors que nous souhaitons introduire cette option de vote dès l'année prochaine. Je propose de laisser ce montant. Nous vérifierons la pertinence de votre remarque et la nécessité d'un règlement spécifique. Je ne peux pas vous donner une réponse précise ce soir. Supprimer ce montant aujourd'hui empêcherait d'opter pour cette solution. Aujourd'hui, de nombreuses autres institutions communales, cantonales et fédérales utilisent le vote électronique et il existe des mesures préventives suffisamment fiables contre le piratage.

**Jean-Marc Boéchat.** Je suis tout de même surpris par l'intervention de M. Lüthi. Je vous rappelle que l'année passée, il y a eu des attermoiments à propos des votes qui ont dû être effectués plusieurs fois et qui ont entraîné une perte de temps. Cela vaut vraiment le coup d'utiliser un système de vote électronique. Un tel système serait donc bienvenu.

**Le Président.** Je passe la parole au Vice-président du *Conseil*.

**Urs Hauswirth.** Das *Ratsbüro* hat diskutiert und ist der Meinung, dass wir diese Budgetrubrik offen behalten sollten. Wir sind noch in der Abklärung, um festzustellen, welche Funktionssysteme es gibt. Es hat zwei Möglichkeiten. Mit Verkabelung, das wäre heute Abend hier fast nicht praktikierbar. Das *Ratsbüro* will sich noch umsehen, was alles auf dem Markt angeboten wird. Ich würde diese Rubrik so stehen lassen, damit wir uns diese Option offenhalten, um noch weitere Abklärungen vorzunehmen.

**Le Président.** Y a-t-il d'autres interventions ? Ce n'est pas le cas. M. Lüthi, maintenez-vous votre proposition de réduire le montant de cette rubrique 020.316.01 de CHF 17'000 ?

**Marc Lüthi.** Non, je retire ma proposition vu que M. Steiert m'a garanti que cette question sera étudiée de manière précise. Je suis certain qu'il faut un règlement spécifique au vote électronique. Par contre, je ne suis pas sûr en ce qui concerne le piratage.

J'aimerais relever le travail remarquable effectué par les membres du *Bureau du Conseil* qui ont compté les voix lors des précédentes séances du *Conseil*. Il y a eu énormément de votes et c'est leur faire mauvaise presse que de dire que c'était des attermoissements.

**Le Président.** Merci beaucoup pour ces paroles de reconnaissance envers les membres du *Bureau du Conseil*. Y a-t-il d'autres remarques à propos du sous-chapitre 020 ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est plus demandée. La discussion portant sur le chapitre 0 est donc close.

#### Résultat / Ergebnis

Das Kapitel 0 ist gemäss Vorschlag des *Vorstandes* angenommen.

### **Chapitre 3 / 3. Kapitel. Culture / Kultur**

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? M. Grangier, souhaitez-vous intervenir ?

**François Grangier.** Non.

**Le Président.** Le *Comité* souhaite-t-il prendre la parole ? Ce n'est pas le cas.

**Le Président.** Y a-t-il d'autres remarques ? Gibt es weitere Bemerkungen? Ce n'est pas le cas. Das Wort wird nicht verlangt. Die Diskussion ist geschlossen.

#### Résultat / Ergebnis

Ce chapitre 3 est adopté par le *Conseil* tel que proposé par le *Comité*.

Das 3. Kapitel ist gemäss Vorschlag des *Vorstandes* angenommen.

### **Chapitre 6 / 6. Kapitel. Mobilité / Mobilität**

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? M. Grangier, souhaitez-vous intervenir ?

**François Grangier.** Non.

**Le Président.** Le *Comité* souhaite-t-il prendre la parole ?

**Thierry Steiert.** Non.

**Bernard Clerc.** Je suis étonné qu'il y ait seulement quatre lignes au sujet des prestations des *TPF* dans ce message. À la rubrique 650.364.00 "Contrat de prestations au concessionnaire (*TPF*)", figure un montant important de CHF 21'110'000. J'aimerais obtenir davantage de détails. Le *Comité* pourrait éventuellement nous transmettre un format numérique du rapport d'efficacité y relatif, à l'instar de ce que fait déjà l'association de communes *Mobul*. Chacun serait libre de le lire.

**Eliane Dévaud-Sciboz.** Le *Comité* travaille sur la possibilité de mettre en ligne un rapport d'efficacité similaire à celui transmis par *Mobul*. Les *TPF* sont en train d'élaborer ce document dans le cadre de l'élaboration de la convention d'objectif, qui devra être public et interactif. Cette convention devrait pouvoir apporter davantage d'informations aux différents membres du législatif et aux usagers.

**Pierre-Alain Perritaz.** Les explications relatives à cette rubrique 650.364.00, figurant en page 7 du message, annoncent une nouvelle ligne de bus 12 à Dürdingen dans les horaires 2020. En lisant cela, je me suis dit « Enfin ! Quel beau cadeau ! ». Les habitant-e-s de Dürdingen ont également le droit d'avoir une ligne de bus. En ouvrant ce cadeau, je me suis encore une fois aperçu qu'il n'était pas si bien.

Pour obtenir une ligne de bus qui fonctionne, il faut partir d'un point A à un point B avec des arrêts entre les deux et revenir du point B au point A toujours en effectuant des arrêts entre deux : c'est une ligne linéaire. Or, cette ligne de bus 12, mise en place à Dürdingen, sera circulaire. Les bus de cette ligne partiront du point A et reviendront toujours au même point. Ces bus iront toujours dans le même sens. Les horaires de cette ligne 12 sont indiqués dans un dépliant distribué par l'*Agglomération*.

Imaginons qu'une personne âgée, Mme Y, habite près de l'arrêt Gantrischweg à Dürdingen et veuille rendre visite en bus à un ami vivant près de l'arrêt Briegli à Dürdingen. Mme Y va devoir passer par les

arrêts Zeg, Blumenrain et Am Bach pour arriver ensuite à la gare de Dürdingen. Là-bas, Mme Y va devoir attendre 43 minutes avant de pouvoir prendre le prochain bus qui passera par Leimacker, Kirche et descendre à l'arrêt Briegli, 5 minutes plus tard. Il faut 58 minutes pour effectuer ce trajet Gantrischweg-Briegli à l'aller. Même en Ville de Fribourg, aux heures de pointe, les temps de trajet ne sont pas si longs. Je regrette donc que cette ligne de bus n'ait pas été mieux élaborée. Malheureusement, les horaires 2020 sont déjà bloqués.

Par conséquent, je demande au *Comité* de réfléchir et de travailler sur les horaires 2021 en faisant de la ligne 12 une ligne linéaire car la présente ligne circulaire est vouée à l'échec, elle sera trop peu fréquentée. N'importe quel ingénieur en transport peut vous le dire. Les habitant-e-s de Dürdingen méritent mieux.

**Eliane Dévaud-Sciboz.** Quand cette ligne entrera en fonction en décembre 2019, il sera communiqué que c'est une première étape. Il faut savoir qu'une ligne régionale attendait une demi-heure à la gare de Dürdingen. La ligne circulaire vise à optimiser ce temps d'attente en permettant une desserte d'une partie de la commune. Dès l'année prochaine, le *Comité* se remettra au travail afin d'améliorer le service offert aux habitant-e-s de Dürdingen. Cette ligne 12 aura au moins la vertu d'exister grâce à cette première étape, malgré le fait que nous sommes conscients de son imperfection.

**Gérald Collaud.** J'ai une question concernant la rubrique 650.314.00 "Mesures hors-investissement". En page 5 du message, il est question de l'aménagement d'une voie de bus sur le chemin des Pensionnats en 2020. Sachant qu'un aménagement a déjà été effectué sur ce chemin, je me demandais si l'aménagement prévu en 2020 sera complémentaire ou si ce sera un aménagement complètement nouveau.

**Eliane Dévaud Sciboz.** Au chemin des Pensionnats, la mise en œuvre de cette mesure est actuellement en test. Nous nous doutons bien que des améliorations devront probablement être apportées selon les résultats du test. C'est pourquoi un montant a été inscrit au budget 2020. Pour rappel, le montant indiqué sur la fiche de mesure était bien supérieur à celui dépensé jusqu'à présent pour ce test.

**Gérald Collaud.** Je pose cette question car pour le moment, la mesure n'est pas pratiquement pas respectée. Des panneaux indiquent que les véhicules, excepté les ambulances et les bus, doivent passer par le parking. Des flyers, qui circulent à l'hôpital, déclarent qu'aucun contrôle ne peut être fait en cas d'irrespect de ces panneaux. J'aimerais savoir si le *Comité* est au courant de cette situation et s'il va mettre en œuvre quelque chose pour changer cela.

**Thierry Steiert.** Je confirme que toute mesure de ce type fait l'objet d'une évaluation après une phase de test.

**François Grangier.** Comme promis, je vous apporte à présent des explications au nom de la *CF* à propos des rubriques 650.314.00 "Mesures hors-investissement", 650.318.10 "Honoraires et frais d'études" et 650.318.90 "Prestations de tiers" qui portent sur des projets, des études ou des subventions dont le montant est inférieur à CHF 50'000. De nombreux frais de procédure, d'établissement de message et de traduction seront épargnés grâce à cette décision. La *CF* s'en félicite. Pour ce premier exercice, la *CF* donne carte blanche au *Comité*. Par contre, elle souhaite recevoir davantage de renseignements sur les mesures prévues sous ce chapitre dans les documents permettant d'assurer un examen correct des prochains budgets. Si ce n'est pas déjà le cas, il serait souhaitable que la *CAME* ait accès à ces documents et puisse, dans leur préavis relatif au budget, analyser la pertinence des fonds ainsi dépensés dans le fonctionnement et sans débat en plénum. De plus, ce processus est conforme au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (Manuel MCH2) qui entrera en vigueur en 2021. La limite d'engagement devra être fixée par le *Conseil*.

**Le Président.** Y a-t-il d'autres remarques ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est plus *demandée*. La discussion est close.

Résultat / Ergebnis

Ce chapitre 6 est adopté par le *Conseil* tel que proposé par le *Comité*.

Das 6. Kapitel ist gemäss Vorschlag des *Vorstandes* angenommen.

## **Chapitre 7 / 7. Kapitel**

### **Aménagement et protection de l'environnement / Raumordnung und Umweltschutz**

#### **780. Protection de l'environnement / Umweltschutz**

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? M. Grangier, souhaitez-vous intervenir ?

**François Grangier.** Non.

**Liliane Galley.** Je m'étonne qu'il n'y ait aucun montant inscrit au budget dans le sous-chapitre 780 "protection de l'environnement". C'est pourtant un sujet d'actualité très important. De plus, les mesures

y relatives devraient être connues d'ici la fin 2019. De manière générale, je constate que ce thème est très peu traité par l'Agglomération. Pour ces raisons, je dépose un postulat ce soir.

**Thierry Steiert.** Je précise que la raison de l'absence d'un montant dans ce sous-chapitre budgétaire est explicitée en page 8 du message. L'étude stratégique élaborée par la société GreenWatt ne sera achevée qu'à la fin de l'année 2019. Le chiffrage des mesures identifiées à cette étape ne pourra intervenir qu'à la suite de sa finalisation.

**Le Président.** Etant donné, qu'aucun montant n'est inscrit, nous allons passer au chapitre 7

#### **790. Aménagement régional / Regionale Raumplanung**

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Es ist nicht der Fall. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

#### **Résultat / Ergebnis**

Ce chapitre 7 est adopté par le *Conseil* tel que proposé par le *Comité*.  
Das 7. Kapitel ist gemäss Vorschlag des *Vorstandes* angenommen.

### **Chapitre 8 / 8. Kapitel. Economie / Wirtschaft**

#### **830. Promotion touristique / Tourismusförderung**

#### **840. Promotion économique / Wirtschaftsförderung**

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

#### **Résultat / Ergebnis**

Ce chapitre 8 est adopté par le *Conseil* tel que proposé par le *Comité*.  
Das 8. Kapitel ist gemäss Vorschlag des *Vorstandes* angenommen.

### **Chapitre / Kapitel 9. Finances / Finanzen**

#### **940. Gérance de la fortune et des dettes / Vermögens- und Schuldenverwaltung**

#### **991. Participation des communes membres / Anteile der Mitgliedgemeinden**

#### **998. Autres postes / Übrige Posten**

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

#### **Résultat / Ergebnis**

Ce chapitre 9 est adopté par le *Conseil* tel que proposé par le *Comité*.  
Das 9. Kapitel ist gemäss Vorschlag des *Vorstandes* angenommen.

#### **• Adoption du budget de fonctionnement / Annahme des Voranschlags der laufenden Rechnung**

**Le Président.** Lors du vote d'ensemble, nous allons devoir compter les votes en vertu de l'article 63 de notre *Règlement du Conseil*. Gemäss Artikel 63 des Reglements des *Rats* wird die Abstimmung ausgezählt. Nous sommes actuellement 47 membres du *Conseil*.

#### **Vote d'ensemble / Gesamtabstimmung**

Celles et ceux, qui acceptent le budget de fonctionnement 2020 tel que proposé par le *Comité*, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 47 voix.

Celles et ceux, qui le refusent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.

#### **Résultat / Ergebnis**

Le *Conseil* a adopté, à l'unanimité, le budget de fonctionnement 2020.

**Gérald Collaud.** Avant de passer au budget d'investissement, j'ai une requête pour la présentation du message du budget. Chaque numéro de rubrique est accompagné d'un pourcentage et d'un montant qui indiquent une hausse ou une baisse du montant de cette rubrique. Cela permet en général et sans trop d'erreur de calculer le montant en question. Par contre, lorsque le montant de la rubrique ne change pas, il est précisé que la dotation est inchangée. Est-ce que le montant de ces rubriques pourrait être indiqué dans les messages relatifs aux prochains budgets de l'Agglomération pour des questions pratiques ?

**Thierry Steiert.** Est-ce que vous parlez bien du budget de fonctionnement ? Vous souhaitez donc que figure un montant dans les paragraphes portant uniquement sur les rubriques dont la dotation est inchangée.

**Gérald Collaud.** Oui.

**Thierry Steiert.** Nous avons pris note de votre demande. Cela devrait être possible. Je transmettrai cette demande à M. Tercier qui a élaboré ce message.

#### • **Budget d'investissement / Investitionsvoranschlag**

##### **Chapitre / Kapitel 6. Mobilité / Mobilität**

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Le *Comité* souhaite-il s'exprimer ? Ce n'est pas le cas. Y a-t-il des remarques générales des deux commissions ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

##### Résultat / Ergebnis

Ce chapitre 6 est adopté par le *Conseil* tel que proposé par le *Comité*.

##### **Chapitre / Kapitel 7.**

##### **Aménagement et protection de l'environnement / Raumordnung und Umweltschutz**

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Le *Comité* souhaite-il s'exprimer ? Ce n'est pas le cas. Y a-t-il des remarques des commissions ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

##### Résultat / Ergebnis

Ce chapitre 7 est adopté par le *Conseil* tel que proposé par le *Comité*.

#### • **Adoption du budget d'investissement / Annahme des Voranschlags der Investitionsrechnung**

##### **Vote d'ensemble / Gesamtabstimmung**

Celles et ceux, qui acceptent le budget d'investissement 2020 tel que proposé par le *Comité*, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 47 voix.

Celles et ceux, qui le refusent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.

##### Résultat / Ergebnis

Le *Conseil* a adopté, à l'unanimité, le budget d'investissement 2020.

#### **4.6 Examen et adoption des arrêtés / Prüfung und Annahme der Beschlüsse**

#### • **Arrêté du budget de fonctionnement / Beschluss zum Voranschlag der laufenden Rechnung**

##### Titres et considérants / Titel und Erwägungen

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

##### Résultat / Ergebnis

Les titres et considérants sont adoptés par le *Conseil* tels que proposés par le *Comité*.

Titel und Erwägungen sind gemäss Vorschlag des *Vorstandes* angenommen.

##### Article premier / Erster Artikel

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

##### Résultat / Ergebnis

L'article premier est adopté par le *Conseil* tel que proposé par le *Comité*.

Erster Artikel ist gemäss Vorschlag des *Vorstandes* angenommen.

##### **Vote d'ensemble / Gesamtabstimmung**

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté concernant le budget de fonctionnement 2020 tel que proposé par le *Comité*, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 47 voix.

Celles et ceux, qui le refusent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.

##### Résultat / Ergebnis

Le *Conseil* a adopté, à l'unanimité, l'arrêté concernant le budget de fonctionnement 2020 tel que proposé par le *Comité*.

Der *Rat* hat den Beschluss zum Voranschlag der laufenden Rechnung 2020 gemäss Vorschlag des *Vorstandes* einstimmig zugestimmt.



## • Arrêtés du budget d'investissement / Beschlüsse zum Voranschlag der Investitionsrechnung

### Chapitre / Kapitel 6. Mobilité/Mobilität

#### Titres et considérants / Titel und Erwägungen

**Le Président.** Ich eröffne die Diskussion. Gibt es Bemerkungen? Dies ist nicht der Fall. Das Wort wird nicht verlangt. Die Diskussion ist geschlossen.

#### Résultat / Ergebnis

Les titres et considérants sont adoptés par le *Conseil* tels que proposés par le *Comité*.  
Titel und Erwägungen sind gemäss Vorschlag des *Vorstandes* angenommen.

#### Article premier / Erster Artikel

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

#### Résultat / Ergebnis

L'article premier est adopté par le *Conseil* tel que proposé par le *Comité*.  
Erster Artikel ist gemäss Vorschlag des *Vorstandes* angenommen.

#### **Vote d'ensemble / Gesamtabstimmung**

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté concernant le budget d'investissement 2020 relatif à la mobilité, tel que proposé par le *Comité*, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 47 voix.  
Celles et ceux, qui le refusent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.  
Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.

#### Résultat / Ergebnis

Le *Conseil* a adopté, à l'unanimité, l'arrêté concernant le budget d'investissement 2020 relatif à la mobilité, tel que proposé par le *Comité*.

### Chapitre / Kapitel 7.

### Aménagement et protection de l'environnement / Raumordnung und Umweltschutz

#### **790. Aménagement du territoire / Raumplanung**

#### Titres et considérants / Titel und Erwägungen

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

#### Résultat / Ergebnis

Les titres et considérants sont adoptés par le *Conseil* tels que proposés par le *Comité*.  
Titel und Erwägungen sind gemäss Vorschlag des *Vorstandes* angenommen.

#### Article premier / Erster Artikel

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

#### Résultat / Ergebnis

L'article premier est adopté par le *Conseil* tel que proposé par le *Comité*.  
Erster Artikel ist gemäss Vorschlag des *Vorstandes* angenommen.

#### **Vote d'ensemble / Gesamtabstimmung**

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté concernant le budget d'investissement 2020 relatif au chapitre 790 « aménagement du territoire » tel que proposé par le *Comité*, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 47 voix.

Celles et ceux, qui le refusent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.  
Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.

#### Résultat / Ergebnis

Le *Conseil* a adopté, à l'unanimité, l'arrêté concernant le budget d'investissement 2020 relatif au chapitre 790 « aménagement du territoire » tel que proposé par le *Comité*.

Der *Rat* hat den Beschluss betreffend den Voranschlag der Investitionsrechnung 2020 (Kapitel 790 Raumordnung und Umweltschutz) gemäss Vorschlag des *Vorstandes* einstimmig angenommen.

Le quatrième point de l'ordre du jour est liquidé.

## **5. Information sur le plan financier / Information zum Finanzplan**

### **5.1 Présentation du Comité / Präsentation durch den Vorstand**

**Thierry Steiert.** Der Finanzplan 2020-2024 deckt einen Zeitraum von fünf Jahren ab und wird alljährlich aktualisiert. Er wird dem *Rat* zur Kenntnisnahme unterbreitet und erhebt nicht den Anspruch auf Vollständigkeit oder absolute Genauigkeit, sondern bietet vielmehr eine mittelfristige Perspektive der finanziellen Auswirkungen unserer Investitionspolitik. Er ist in erster Linie ein Steuerungsinstrument und kein Voranschlag.

Conformément à la législation cantonale ainsi qu'aux *Statuts*, l'*Agglomération* établit un plan financier pour une durée de cinq ans. Ce plan est mis à jour régulièrement, au moins une fois par année. Il est adopté par le *Comité* sur le préavis de la *CF*. Le *Conseil* prend acte de ce plan financier. Nous tenons à rappeler qu'il s'agit ici d'un instrument évolutif, qui n'a pas pour but de représenter une copie conforme de ce que seront les futurs budgets. Son but est de dégager des tendances favorisant les aptitudes de l'*Agglomération* à prévoir sa situation financière, ses capacités à investir ainsi que ses modalités de financement.

S'agissant du plan financier 2020-2024, une augmentation des coûts d'exploitation des *TP* est prévue dès 2021, en lien avec des renforcements des lignes principales du réseau en début et en fin de journée, puis, de manière plus conséquente, dès 2022 avec l'introduction d'une nouvelle ligne du Schoenberg à Villars-sur-Glâne. Im selben Jahr soll auch das Busangebot in Düringen signifikant verbessert werden, um den Anschluss mit den Zügen am Bahnhof Düringen zu gewährleisten. Dies ist hier teilweise schon eine Antwort auf die Anfrage von vorhin von Herrn Perritaz. D'autres développements, notamment liés à la mise en œuvre du *Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après PA3)*, suivront les années suivantes. Du côté des recettes, la planification se base sur un taux de subventionnement de 55,19 %, compte tenu du taux pratiqué actuellement en raison des lignes n'atteignant pas le taux de couverture minimal.

Pour le reste, le plan financier est établi sur la base d'une méthodologie qui est exposée aux pages 1 et 2 et qui tient compte des paramètres connus ou prévisibles à ce jour.

### **5.2 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission**

**François Grangier.** La *CF* a pris connaissance de la planification financière de notre *Agglomération* pour la période allant jusqu'en 2024. Elle tient à remercier le *Comité* de l'avoir entendue l'année dernière en accompagnant tous les chiffres de graphiques facilement lisibles qui donnent une excellente indication sur les tendances futures. Le plan financier portant sur le fonctionnement et les investissements ne change pas beaucoup. Ce plan montre que les participations fédérales vont arriver progressivement en 2020 et au cours des années suivantes. Ces graphiques indiquent notamment que la limite maximum d'endettement de l'*Agglomération* devrait être dépassée dès 2024-2025. La *CF* aimerait que la limite d'endettement (augmentation ou non) et que l'adaptation éventuelle y relative des *Statuts* soit complètement clarifiées avant la validation du *PA4* par le *Conseil*. Cette validation est planifiée en automne 2020. Pour rappel, ce vote est nécessaire car il s'agit d'une modification majeure. Il ne serait pas sensé de prévoir des millions de travaux, sans savoir si nous pourrions les financer. Cela reviendrait à investir des frais d'étude pour laisser tout cela dans un tiroir, faute de moyens. La *CF* est persuadée que le *Comité* aura ce même souci. Cet aspect devra être clarifié au plus vite afin de pouvoir faire avancer notre *Plan directeur régional d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après PDA)* et nos projets d'agglomération de l'*Agglomération*, qui resteront le moteur et le ciment des communes du *Grand Fribourg*.

## **Préavis / Stellungnahme:**

### **Préavis de la Commission financière concernant le plan financier 2020-2024 (mise à jour 2019) de l'Agglomération de Fribourg**

Conformément à l'article 23 alinea 1 b) des Statuts de l'Agglomération de Fribourg en vigueur, la *Commission financière* (ci-après *CF*) doit donner son préavis sur le plan financier et ses mises à jour.

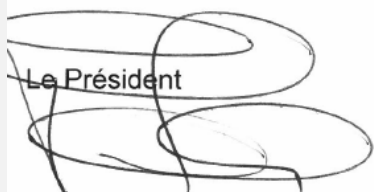
Le 30 septembre, la *CF* s'est réunie afin de prendre connaissance et de discuter du plan financier 2020-2024 de l'Agglomération de Fribourg et du document explicatif y relatif, qui lui ont été mis à disposition le 19 septembre 2019 sur le site web de l'Agglomération.

La *CF* remercie le *Comité* pour sa collaboration.

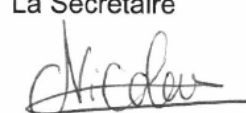
Après délibération, la *CF* préavis, à l'unanimité, favorablement le plan financier 2020-2024 de l'Agglomération de Fribourg (mise à jour 2019).

Fribourg, le 30 septembre 2019

Au nom de la Commission financière  
de l'Agglomération de Fribourg

  
Le Président  
François Grangier



La Secrétaire  
  
Noémie Nicolas

**Thierry Steiert.** Le *Comité* a pris acte du préavis de la *CF*. La question de la limite d'endettement va être effectivement examinée sérieusement dans le cadre de l'élaboration du *PA4*. Je relève que c'est le premier plan financier qui comporte justement des graphiques permettant également de visualiser ces éléments. Le *Comité* tient à avoir une transparence totale et une prévisibilité de ces éléments. Je salue par conséquent la présence de ces graphiques qui permettent justement d'ouvrir ce type de discussions.

**Le Président.** Le *Conseil* prend acte formellement du plan financier. Wir nehmen von diesem Finanzplan Kenntnis. Ich möchte Ihnen jedoch die Gelegenheit geben, Fragen oder Bemerkungen zu formulieren. Je n'ai pas à ouvrir la discussion concernant le plan financier de l'*Agglomération* mais j'aimerais néanmoins vous donner l'occasion de vous exprimer éventuellement sous forme de question ou de remarque. J'ouvre la discussion. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ?

**Moritz Werro.** Ich habe bei den Grafiken noch eine Forderung: Wäre es nicht informativ, wenn es auch eine Grafik der schon getätigten Investitionen für jede einzelne Gemeinde geben würde. Denn so kennen wir nur die Gesamtzahlen, ohne zu wissen, wo was, d.h. in welcher Gemeinde der *Agglomeration* realisiert wird. Dabei wäre es hilfreich zu wissen, was von diesem Voranschlag wo realisiert wird und was eigentlich noch zu planen ist.

**Thierry Steiert.** Wir nehmen diese Anregung gerne auf und werden prüfen, inwieweit es möglich ist, dies im nächsten Finanzplan auch zu visualisieren.

**Le Président.** Y a-t-il d'autres remarques ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est plus demandée. La discussion est close.

Le cinquième point de l'ordre du jour est liquidé.

## **6. Subventionnement du projet « Fribourg (ou)vert » par la mesure 3NP.04.00 du PA3 / Subventionierung des Projekts « Freiraum Freiburg » im Rahmen der Massnahme 3NL.04.00 des AP3**

### **6.1 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission**

**François Grangier.** La *CF* n'a pas eu de remarques particulières concernant cet investissement qui correspond à la mesure 3NP.04.00 du *PA3* ainsi qu'à la *Directive sur le subventionnement des mesures*

du Plan directeur de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Directive sur le subventionnement des mesures du PDA). La CF vous recommande d'accepter ce message n° 33 sans aucune remarque.

### Préavis / Stellungnahme:

**Préavis de la Commission financière  
concernant le message n°33 du Comité  
concernant le subventionnement du projet « Fribourg (ou)vert »  
par la mesure 3NP.04.00 du PA3**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Commission financière (ci-après CF) est chargée d'examiner tout message ayant des incidences financières.

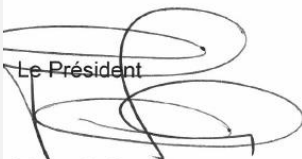
Le 30 septembre, la CF s'est réunie afin de prendre connaissance et de discuter sous l'angle financier du message n°33 du Comité d'agglomération du 29 août 2019 concernant le subventionnement du projet « Fribourg (ou)vert » par la mesure 3NP.04.00 du PA3 (mis à disposition sur le site web de l'Agglomération dès le 19 septembre 2019).

La CF remercie le Comité pour sa collaboration.


Après délibération, la CF préavis, à l'unanimité, favorablement le message n°33.

Fribourg, le 30 septembre 2019

Au nom de la Commission financière  
de l'Agglomération de Fribourg

Le Président  
  
François Grangier



La Secrétaire  
  
Noémie Nicolas

### 6.2 Préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Stellungnahme der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt

**Christoph Allenspach.** Etant donné que j'ai été membre du comité de pilotage pour ce projet, il est souhaitable que le préavis de la CAME soit exprimé par le Vice-président de la CAME, M. Michel Moret. Da ich Mitglied Steuerungsausschusses für dieses Projekt war, wird Herr Michel Moret, Vizepräsident der KRMU, die Empfehlung der Kommission vortragen.

**Michel Moret.** La CAME a, entre autres, demandé au Comité des explications sur le bien-fondé de subventionner l'installation de tables, de places de jeu et de toilettes dans le cadre d'une mesure Nature & Paysage. Satisfait des réponses du Comité, la CAME a approuvé à l'unanimité ce message en conseillant au Comité, d'une part, de fournir les mêmes explications au Conseil et, d'autre part, de définir clairement ce qui peut être considéré comme conforme ou non à la mesure pour éviter de recevoir des demandes de subventionnement pour chaque installation de toilettes publiques, de places de détente ou de places de jeux dans l'Agglomération.

### Préavis / Stellungnahme:

**Préavis de la Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement  
concernant le message n°33 du Comité  
concernant le subventionnement du projet « Fribourg (ou)vert »  
par la mesure 3NP.04.00 du PA3**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement (ci-après CAME) est chargée d'examiner sous l'angle technique les projets d'aménagement, de mobilité et de l'environnement de l'Agglomération.

Le 2 octobre 2019, la CAME s'est réunie afin de prendre connaissance et de discuter du message n°33 du Comité d'agglomération (ci-après Comité) du 29 août 2019 concernant le subventionnement du projet « Fribourg (ou)vert » par la mesure 3NP.04.00 du PA3 (mis à disposition sur le site web de l'Agglomération dès le 19 septembre 2019).

A l'occasion de la séance de la CAME du 2 octobre 2019, la délégation du Comité a répondu aux questions de la CAME. Cette délégation du Comité était composée des représentants du :


- Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (DAEM) :  
Mmes Burgener Woeffray et Dévaud-Sciboz.

La CAME remercie la délégation du Comité pour sa collaboration.

Après délibération, la CAME préavis, à l'unanimité, favorablement le message n°33.

Fribourg, le 2 octobre 2019

Au nom de la Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement  
de l'Agglomération de Fribourg

Le Président  
  
Christoph Allenspach

### **6.3 Présentation du message n° 33 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 33 des Vorstandes**

**Andrea Burgener Woeffray.** Au nom du *Comité*, j'ai le plaisir de vous présenter deux messages concernant des mesures Nature & Paysage portant notamment sur l'environnement. Le message n° 33 porte sur la demande de subventionnement de la mesure 3NP.04.00 qui consiste à soutenir des initiatives lancées par les pouvoirs publics ou les privés et qui visent à améliorer des espaces publics. Le message n° 35 a pour objectif de solliciter le subventionnement de la mesure 3NP.10 qui vise à promouvoir la revitalisation d'un cours d'eau. Ces deux mesures se trouvent sur deux communes différentes. Une des mesures est en cours de réalisation tandis que l'autre devrait se réaliser en 2020. Ce sont deux projets qui contribuent à requalifier des espaces extérieurs, projets importants qui sont des mesures bienvenues et nécessaires pour contrebalancer la densification.

Le projet Fribourg (ou)vert, sur lequel porte ce message n° 33, est un sujet connu depuis 2014. Cette année-là, le *Comité* avait soumis au *Conseil* le message n° 29 relatif à la libération du crédit d'investissement du projet-modèle Espace ouvert Fribourg. Le projet, sur lequel porte ce message n°33, est une des concrétisations du projet-modèle traité par ce message n°29. Il a pour but de créer et de mettre en réseau des espaces ouverts de grande qualité.

Der *Vorstand* schlägt Ihnen vor, der Gemeinde Freiburg eine Subvention für das Modellvorhaben Freiraum Freiburg zu gewähren. Das Modellvorhaben lässt sich in die Strategie Natur & Landschaft des *Agglomerationsprogramms der dritten Generation der Agglomeration Freiburg* (nachstehend AP3) einreihen.

Konkret geht es um die Massnahme 3NL.04.00, die zum Ziel hat Grundeigentümer anzuregen, seien dies die öffentliche Hand oder Privatpersonen, die öffentlichen Räume qualitativ zu verbessern und besser auszugestalten, sie attraktiver zu machen, soziale Kontakte zu fördern, die Umweltschutzfragen anzugehen und die Biodiversität zu erhöhen.

Un montant de 2 millions de francs est inscrit dans le *PDA* pour l'ensemble des concrétisations relatives au projet-modèle Espace ouvert Fribourg. Le montant sollicité ce soir est de CHF 540'000. Fribourg (ou)vert remplit les critères de la fiche de mesure 3NP.04.00. Quatre sites dans le quartier du Schönberg seront requalifiés et rendus plus conviviaux. Ils favoriseront, ainsi, les liens sociaux et la rencontre. Les pouvoirs publics et des privés participent à ce projet. La Ville de Fribourg concrétise la requalification d'une place de jeux conçue et construite par des enfants et pour des enfants dans un processus participatif. Elle aménage une zone d'agriculture urbaine. Elle crée un espace de rencontre et de détente au Maggenberg et revalorise l'espace autour du terrain de foot afin de rendre ce site attrayant non seulement pour les footballeurs mais également pour ceux qui cherchent une activité ludique. Les travaux sont actuellement en cours. Les quatre espaces récréatifs et paysagers devraient être inaugurés au printemps 2020.

*L'Agglomération* limite son financement à ce qui est défini dans la fiche de mesure 3NP.04.00. Elle ne subventionne pas les installations sportives, le street workout et les toilettes. Après vérification, je peux vous confirmer que c'est la Ville de Fribourg qui prend en charge financièrement la totalité du montant relatif aux toilettes et au préau les entourant, du montant des travaux de canalisation, du montant lié au projet artistique, entre autres la fresque murale. Ces frais sont donc entièrement pris en charge par la Ville de Fribourg. Des privés ont collaboré à la réalisation du site autour du foot. Leur apport financier et celui de *l'Etat de Fribourg* ont été déduits du montant subventionnable. Le montant cofinancé par *l'Agglomération* est de CHF 1'132'831. *L'Agglomération* payant les 50 %, le montant est plafonné à CHF 540'000. Cet investissement est financé par emprunt bancaire amorti au taux légal de 4 %. L'estimation des intérêts se base sur l'hypothèse d'un emprunt conclu à un taux de 2 %.

Je remercie la *CF* qui soutient cet investissement et la *CAME* d'en avoir discuté avec notre délégation du *Comité* de manière engagée.

### **6.4 Examen du Message / Prüfung der Botschaft**

**Le Président.** J'ouvre la discussion sur l'examen du message. Y a-t-il des interventions ? Es ist nicht der Fall. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

### **6.5 Examen et adoption de l'arrêté / Prüfung und Annahme des Beschlusses**

**Le Président.** Vous trouvez cet arrêté en annexe du message n° 33.

#### **Titres et considérants / Titel und Erwägungen**

J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

#### **Résultat / Ergebnis**

Les titres et considérants sont adoptés par le *Conseil*.

## Article premier / Erster Artikel

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

### Résultat / Ergebnis

L'article premier est adopté par le *Conseil*.

## Article 2 / 2. Artikel

**Le Président.** Ich eröffne die Diskussion. Gibt es Wortmeldungen? Es ist nicht der Fall. Das Wort wird nicht verlangt. Die Diskussion ist geschlossen.

### Résultat / Ergebnis

Der 2. Artikel ist vom Rat angenommen.

## Vote d'ensemble / Gesamtabstimmung

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté proposé par le *Comité* et, par conséquent, de verser à la Ville de Fribourg une subvention d'un montant de CHF 540'000 pour le projet « Fribourg (ou)vert » dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure 3NP.04 « Inciter les propriétaires fonciers à aménager les espaces ouverts », sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 47 voix.

Celles et ceux, qui le refusent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.

### Résultat / Ergebnis

Le *Conseil* a adopté, à l'unanimité, l'arrêté proposé par le *Comité*.

Le sixième point de l'ordre du jour est ainsi absout.

## **7. Subventionnement du projet de revitalisation « Heitiwilbach » au titre de la mesure 3NP.10 du PA3 / Subventionierung des Revitalisierungsprojekts « Heitiwilbach » im Rahmen der Massnahme 3NL.10 des AP3**

### **7.1 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission**

**François Grangier.** Comme pour le message précédent, la *CF* n'a pas de remarque particulière concernant ce message n° 35. Il respecte la mesure 3NP.10 du *PA3* et la *Directive sur le subventionnement des mesures du PDA*. La *CF* vous invite à accepter ce message sans restriction.

#### **Préavis / Stellungnahme:**

#### **Préavis de la Commission financière concernant le subventionnement du projet de revitalisation « Heitiwilbach » au titre de la mesure 3NP.10 du PA3**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Commission financière (ci-après *CF*) est chargée d'examiner tout message ayant des incidences financières.

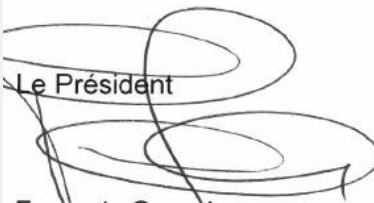
Le 30 septembre 2019, la *CF* s'est réunie afin de prendre connaissance et de discuter sous l'angle financier du message n°35 du Comité d'agglomération (ci-après Comité) du 12 septembre 2019 concernant le subventionnement du projet de revitalisation « Heitiwilbach » au titre de la mesure 3NP.10 du PA3 (mis à disposition sur le site web de l'Agglomération dès le 19 septembre 2019).

La *CF* remercie le Comité pour sa collaboration.

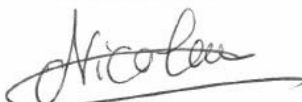
Après délibération, la *CF* préavise, à l'unanimité, favorablement le message n°35.

Fribourg, le 30 septembre 2019

Au nom de la Commission financière  
de l'Agglomération de Fribourg

  
Le Président  
François Grangier



La Secrétaire  
  
Noémie Nicolas

## **7.2 Préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Stellungnahme der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt**

Je ne vais pas vous donner lecture du préavis officiel, dont vous avez pu prendre connaissance étant donné qu'il a été envoyé par courriel quelques jours plus tôt. Je vais apporter quelques compléments. Je remercie d'ailleurs les représentantes du *Comité*, Mmes Burgener Woeffray et Dévaud Sciboz, ainsi que tous les *collaborateurs* qui nous ont apportés ces informations.

Ich werde den offiziellen Bericht nicht noch mal vorlesen, denn Sie haben ihn schon zur Kenntnis nehmen können. Ich werde nur einige Zusätze anfügen, die die *KRMU* bewegen haben, wie Sie sehen, Ihnen einstimmig die Zustimmung zu dieser Botschaft zu empfehlen.

Die Revitalisierung von Teilen des Heitiwilbachs in Düringen ist die erste Realisierung ihrer Art im Rahmen der *Agglomeration*. Ich möchte das hier unterstreichen. Wir haben innerhalb des Agglomerationsprogramms der zweiten Generation der Agglomeration Freiburg (AP2) für die Natur & Landschaft sehr wenig getan, haben dies dann aber im AP3 nachgeholt und hier haben wir nun die erste Realisierung in diese Richtung. Der Bach wird beim Brugerawald und an der Bachtelmatte auf einer Strecke von etwa 400 m freigelegt. Es wird sicher ein Gewinn sein für das Quartier, für die Gemeinde und für die „Rebiologisierung“ so zu sagen dieses Gebietes, wo sich die Pflanzen und Tiere wieder ausbreiten können. Die *KRMU* begrüsst solche Massnahmen, die ganz bestimmt zu mehr Lebensqualität in der *Agglomeration* beitragen werden.

Sie begrüsst auch, dass solche Fehler wie die Eindolung von Fließgewässern, Fehler aus der Vergangenheit, nun rückgängig gemacht werden, um die Qualität der Landschaft wieder zu erhöhen und natürlich auch die Biodiversität zu fördern. Ein Thema, das ist den letzten Jahren zunehmend ins Zentrum gerückt ist.

Dans le cadre des projets d'agglomération de l'*Agglomération*, la revitalisation partielle du Heitiwilbach à Düringen est la première réalisation dans son genre ; elle est un effet du PA3. Pour rappel, le PA3 a mis la priorité sur le domaine de la Nature & Paysage contrairement au *Projet d'agglomération de deuxième génération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après PA2)*.

Le petit cours d'eau sera ressorti sur une distance de 400 m au Brugerawald et à la Bachtelmatte. La Bachtelmatte deviendra un parc naturel au milieu d'un quartier. La faune et la flore pourront regagner le ruisseau et ses alentours. Nous pouvons ainsi revenir sur les erreurs passées et remettre ce cours d'eau à ciel ouvert. La *CAME* recommande, à l'unanimité, l'approbation du message.

### **Préavis / Stellungnahme:**

#### **Préavis de la Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement concernant le subventionnement du projet de revitalisation « Heitiwilbach » au titre de la mesure 3NP.10 du PA3**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la *Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement* (ci-après *CAME*) est chargée d'examiner sous l'angle technique les projets d'aménagement, de mobilité et de l'environnement de l'Agglomération.

Le 2 octobre 2019, la *CAME* s'est réunie afin de prendre connaissance et de discuter du message n°35 du Comité d'agglomération (ci-après Comité) du 12 septembre 2019 concernant le subventionnement du projet de revitalisation « Heitiwilbach » au titre de la mesure 3NP.10 du PA3 (mis à disposition sur le site web de l'Agglomération dès le 19 septembre 2019).

A l'occasion de la séance de la *CAME* du 2 octobre 2019, la délégation du Comité a répondu aux questions de la *CAME*. Cette délégation du Comité était composée des représentants du :

- Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (DAEM) :  
Mmes Burgener Woeffray et Dévaud-Sciboz.

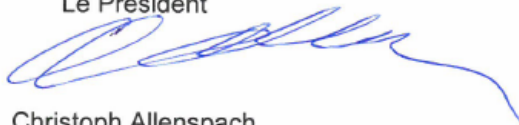
La *CAME* remercie la délégation du Comité pour sa collaboration.

Après délibération, la *CAME* préavise, à l'unanimité, favorablement le message n°35.

Fribourg, le 2 octobre 2019

Au nom de la Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement  
de l'Agglomération de Fribourg

Le Président



Christoph Allenspach

### **7.3 Présentation du message n° 35 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 35 des Vorstandes**

**Andrea Burgener Woeffray.** J'ai le plaisir de vous présenter le message concernant le subventionnement du projet de revitalisation du Heitiwilbach. Ce projet correspond à la mesure 3NP.10 du PA3. Il est donc inscrit dans le PDA.

Le *Comité* est d'avis que la revitalisation du Heitiwilbach remplit entièrement les objectifs de cette mesure, à savoir la création de zones accessibles, la perméabilité, la végétalisation et la requalification des berges ainsi que la création de structures et de plans d'eau favorables aux amphibiens et aux reptiles.

Die Renaturierung des Heitiwilbachs ist ein Glücksfall für die Fauna und die Flora, aber auch für alle Bewohner, die gemeindenahe Erholungs- und Naturräume aufsuchen wollen.

Le projet soumis au subventionnement de l'*Agglomération* est la dernière étape de la renaturalisation du ruisseau Heitiwilbach avec une remise à ciel ouvert. Un financement rétroactif pour des travaux déjà effectués n'entre pas en ligne de compte. Les travaux ne sont pas encore effectués. Ils seront entrepris courant 2020. Le montant demandé, qui est de CHF 82'500, équivaut à 50 % du montant cofinancé par l'*Agglomération*. Ce projet est également subventionné par la *Confédération* et l'*Etat de Fribourg*. Les incidences financières sont les mêmes que celles du message n° 33, à savoir un amortissement au taux légal de 4 % et un emprunt conclu à un taux de 2 %, ce qui est actuellement une hypothèse.

Je remercie le Président de la *CF* et les membres de cette dernière pour le soutien apporté à cet investissement. Ich bedanke mich ebenfalls bei Präsidenten der *KRMU* für die Zusatzinformationen, die diese Kommission Ihnen in ihrem Bericht zukommen liess.

### **7.4 Examen du Message / Prüfung der Botschaft**

**Le Président.** J'ouvre la discussion sur l'examen du message. Gibt es Wortmeldungen? Es ist nicht der Fall. Das Wort wird nicht verlangt. Die Diskussion ist geschlossen.

### **7.5 Examen et adoption de l'arrêté / Prüfung und Annahme des Beschlusses**

**Le Président.** Vous trouvez cet arrêté en annexe du message n° 35.

#### **Titres et considérants / Titel und Erwägungen**

J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

#### **Résultat / Ergebnis**

Les titres et considérants sont adoptés par le *Conseil*.

#### **Article premier / Erster Artikel**

**Le Président.** Ich eröffne die Diskussion. Gibt es Wortmeldungen? Es ist nicht der Fall. Das Wort wird nicht verlangt. Die Diskussion ist geschlossen.

#### **Résultat / Ergebnis**

Der erste Artikel ist damit vom *Rat* angenommen.

#### **Article 2 / 2. Artikel**

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

#### **Résultat / Ergebnis**

L'article 2 est adopté par le *Conseil*.

#### **Vote d'ensemble / Gesamtabstimmung**

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté proposé par le *Comité* et, par conséquent, de verser à la commune de Düdingen une subvention d'un montant de CHF 82'500 pour le projet de revitalisation « Heitiwilbach » dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure 3NP.10 « Promotion de la revitalisation de cours d'eau », sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 47 voix.

Celles et ceux, qui le refusent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.

#### **Résultat / Ergebnis**

Le *Conseil* a adopté, à l'unanimité, l'arrêté proposé par le *Comité*.

Le septième point de l'ordre du jour est ainsi absout.



## **8. Libération du crédit d'étude pour l'élaboration d'une charte d'aménagement de la TransAgglo / Freigabe eines Studiendarlehens für die Ausarbeitung einer TransAgglo-Gestaltungscharta**

### **8.1 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission**

**François Grangier.** Concernant le message n° 34 en vue de la libération d'un crédit d'étude pour l'élaboration de la charte d'aménagement de la *TransAgglo*, la *CF* tient à mentionner que ce montant est à charge à 100 % de l'*Agglomération*. Ce montant sera porté à la rubrique 650.509.13 du budget d'investissement 2019. Cet objet ne recevra aucune subvention fédérale car seule l'infrastructure de la *TransAgglo* peut y prétendre. La *CF* relève que le message mentionne un amortissement de cet investissement au taux de 50 % alors que l'arrêté parle d'un amortissement selon les prescriptions légales en vigueur. La *CF* demande une modification de l'arrêté afin que cet investissement soit vraiment amorti à 50 % au lieu des 4 % selon les prescriptions légales.

#### **Préavis / Stellungnahme:**

##### **Préavis de la Commission financière en vue de la libération du crédit d'étude pour l'élaboration d'une charte d'aménagement de la TransAgglo**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Commission financière (ci-après CF) est chargée d'examiner tout message ayant des incidences financières.

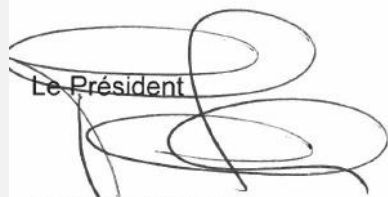
Le 30 septembre 2019, la CF s'est réunie afin de prendre connaissance et de discuter sous l'angle financier du message n°34 du Comité d'agglomération (ci-après Comité) du 29 août 2019 en vue de la libération du crédit d'étude pour l'élaboration d'une charte d'aménagement de la *TransAgglo* (mis à disposition sur le site web de l'*Agglomération* dès le 19 septembre 2019).

La CF remercie le Comité pour sa collaboration.


Après délibération, la CF préavis, à l'unanimité, favorablement le message n°34.

Fribourg, le 30 septembre 2019

Au nom de la Commission financière  
de l'Agglomération de Fribourg

Le Président  
  
François Grangier



La Secrétaire  
  
Noémie Nicolas

### **8.2 Préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Stellungnahme der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt**

**Christoph Allenspach.** La charte d'aménagement de la *TransAgglo* a pour objectif une identité claire sur l'ensemble de l'axe structurant de la *mobilité douce* (ci-après *MD*), qui est finalement la réalisation la plus importante pour promouvoir cette *MD*. Les éléments à définir sont nombreux, la *CAME* en a retenu quelques-uns. Il y a notamment la signalisation destinée à faciliter la cohabitation des piétons et des cyclistes, qui n'est pas facile dans de tels cas, la finalisation du concept d'éclairage, qui est souhaitable afin que cet éclairage soit identique partout, et enfin les questions de mobilier et de points de collecte pour les déchets.

Les représentantes du *Comité* ont informé la *CAME* que l'étude ne peut pas être faite en interne car elle requiert des connaissances spécifiques. La *CAME* est d'accord avec cette remarque. Elle souhaite par contre que le concept serve également lors de la réalisation de la *TransAgglo* bis, qui sera réalisée ultérieurement. Pour le moment, il y a juste quelques traces de la planification.

Die *TransAgglo*-Gestaltungscharta soll der gesamten Hauptachse für den Langsamverkehr eine einheitliche Identität verleihen, was bestimmt wünschenswert ist, weil es hier einerseits um ein erstes bedeutendes Projekt der *Agglomération* geht, das andererseits auch für die Förderung des Langsamverkehrs äusserst wichtig ist. Die *KRMU* weist vor allem auf die Kohabitationsaspekte zwischen den Fussgängern und Velofahrern hin, die sich oft schwierig gestalten und bekanntlich Konflikte erzeugen. Deshalb ist diese Signalisierung sicher wünschenswert. Dasselbe gilt auch für die Ergänzung der Beleuchtungsstudie, die überall durchaus gleich sein sollte, ebenso wie eine Vereinheitlichung des Strassenmobiliars und der Sammelstellen. Die Studie kann, das war die Information, effektiv nicht intern gemacht werden und hier sind wir uns einig, dass es dafür sehr spezifische Kenntnisse braucht, um diesen Bereich abzudecken.

Die Kommission wünscht hingegen, dass dieses Konzept auch bei der Realisierung der *TransAgglo 2* dann zur Anwendung gelangt, die ja schon in der Planung ist, obwohl es für die Realisierung noch ein paar Jahre dauern wird. La *CAME* approuve donc ce message par huit voix et une abstention.

### Préavis / Stellungnahme:

#### **Préavis de la Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement en vue de la libération du crédit d'étude pour l'élaboration d'une charte d'aménagement de la TransAgglo**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la *Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement* (ci-après *CAME*) est chargée d'examiner sous l'angle technique les projets d'aménagement, de mobilité et de l'environnement de l'Agglomération.

Le 2 octobre 2019, la *CAME* s'est réunie afin de prendre connaissance et de discuter du message n°34 du Comité d'agglomération (ci-après Comité) du 29 août 2019 en vue de la libération du crédit d'étude pour l'élaboration d'une charte d'aménagement de la TransAgglo (mis à disposition sur le site web de l'Agglomération dès le 19 septembre 2019).

A l'occasion de la séance de la *CAME* du 2 octobre 2019, la délégation du Comité a répondu aux questions de la *CAME*. Cette délégation du Comité était composée des représentants du :

- Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (DAEM) : Mmes Burgener Woeffray et Dévaud-Sciboz.

La *CAME* remercie la délégation du Comité pour sa collaboration.

Après délibération, la *CAME* préavise, par 8 voix et 1 abstention, favorablement le message n°34.

Fribourg, le 2 octobre 2019

Au nom de la Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement  
de l'Agglomération de Fribourg

Le Président



Christoph Allenspach

### **8.3 Présentation du message n° 34 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 34 des Vorstandes**

**Eliane Dévaud-Sciboz.** La *TransAgglo* est l'un des projets-phares des PA2 et PA3. Cet axe de MD a pour vocation première de proposer aux pendulaires de l'*agglomération fribourgeoise* une alternative crédible à la voiture. Il servira aussi d'autres usages tels que de courts trajets piétons ou le délassement. La *TransAgglo* est en travaux sur presque tous ses tronçons, à des stades différents. La réalisation sera conséquente dans les prochaines années. Depuis 2013, les travaux de planification ont pu s'appuyer sur les lignes directrices de type génie-civil. Avec l'avancement des travaux de planification et de réalisation, les questions de finition se présentent. Ces questions vont de la couleur du guidage et du jalonnement, en passant par l'éclairage et l'aménagement, sans oublier la cohabitation des différents usagers. Nous nous rendons compte que l'étude doit être multidisciplinaire pour obtenir un tracé attractif, cohérent et facilement identifiable pour les usagers. Le coût de cette étude s'élève à CHF 40'000. Le Comité propose que cet investissement soit amorti au taux de 50 %. Le Comité vous propose d'adopter la demande de crédit d'étude pour le projet visant à développer une charte d'aménagement pour la *TransAgglo*.

### **8.4 Examen du Message / Prüfung der Botschaft**

**Le Président.** Ich eröffne die Diskussion. Gibt es Wortmeldungen?

**Gérald Collaud.** Je vous rappelle qu'en septembre 2018, un postulat concernant les croisements entre les cyclistes et les différentes routes le long de l'*agglomération fribourgeoise* a été accepté par le Conseil. Sachant que ce message n° 34 touche à l'aménagement de la *TransAgglo*, je me demande si le Comité estime judicieux d'avoir un point spécifique concernant les croisements entre les cyclistes et les routes.

**Eliane Dévaud Sciboz.** En effet, nous n'oublions pas cet élément. Dans tous les nouveaux tracés, cette problématique est directement incluse dans le développement du projet. L'*Etat de Fribourg* participe à tous les groupes de travail visant à développer la *TransAgglo*. La priorisation des cycles par rapport à des voies

de circulation pour voitures est directement intégrée dans les discussions de ces groupes. Certains projets sont actuellement en examen préalable, dont le retour est attendu cet automne. Pour les points déjà existants, ils sont traités ponctuellement par endroit problématique. Il n'existe pas toujours une solution valable pour certains points. Je confirme donc que nous considérons cet élément comme important.

**Werro Moritz.** Ich habe eine Frage. Es heisst hier in der Mitteilung: «... mit einer entsprechend unterschiedlichen Lichtfarbe, die die Beleuchtung der zehn *Mitgliedsgemeinden* unterscheidet». Hat die *KRMU* auch die Lichtemissionen geprüft, die da diskutiert werden, weil die *TransAgglo* in Düdingen durch ein natürliches Gebiet führt, wo es keine Strasse und nichts gibt. Und da eine Beleuchtung hinzustellen, kann ja nicht das Thema sein, was die Studie herausfinden sollte. Und da wir dafür CHF 40'000 investieren sollen, empfehle ich die Ablehnung.

**Christoph Allenspach.** Die *KRMU* hat effektiv über diesen Punkt diskutiert. Es ist klar, dass es Zonen gibt, wo wirklich nur natürliche Verhältnisse bestehen und die Beleuchtung daher nicht die gleiche sein kann, wie in urbanen Zonen, z. B. im Stadtzentrum. Also hier wird die Studie verfeinern müssen, dass unterschiedliche Möglichkeiten bestehen, aber eben für unterschiedliche Zonen, die es zu unterscheiden gilt. Es macht ja keinen Sinn, wenn unter diesen Gegebenheiten alle 50 Meter eine Beleuchtung aufgestellt wird, sondern dann schon eher in der Nähe der Grandfey-Brücke, wo eine starke Leed-Leuchte installiert werden sollte.

**Le Président.** Gibt es weitere Wortmeldung? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

### **8.5 Examen et adoption de l'arrêté / Prüfung und Annahme des Beschlusses**

**Le Président.** Vous trouvez cet arrêté en annexe du message n° 34.

#### **Titres et considérants / Titel und Erwägungen**

J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

#### **Résultat / Ergebnis**

Les titres et considérants sont adoptés par le *Conseil*.

#### **Article premier / Erster Artikel**

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ?

**François Grangier.** Pour faire suite à ce que nous avons discuté précédemment et en accord avec le *Comité*, je demande de modifier l'article 1 alinéa 2 avec le texte suivant « Cet investissement sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales en vigueur à hauteur de 50 % par année ».

**Le Président.** Le *Comité* s'est effectivement rallié à cette proposition. Le *Comité* ne demandera pas la parole. Y a-t-il d'autres remarques ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

#### **Résultat / Ergebnis**

L'article premier est adopté par le *Conseil*.

#### **Article 2 / 2. Artikel**

**Le Président.** J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

#### **Résultat / Ergebnis**

L'article 2 est adopté par le *Conseil*.

#### **Vote d'ensemble / Gesamtabstimmung**

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté proposé par le *Comité* et, par conséquent, d'autoriser le *Comité* à engager sous la rubrique 650.509.13 du budget d'investissement 2019, un crédit d'étude d'un montant de CHF 40'000, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 43 voix.

Celles et ceux, qui le refusent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 3 voix.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 1 voix.

#### **Résultat / Ergebnis**

Le *Conseil* a adopté, à la majorité, l'arrêté proposé par le *Comité* avec la modification précitée de l'article premier.

Le huitième point de l'ordre du jour est liquidé.

**9. Transmission du postulat visant à compléter le site web par des informations sur les possibilités de covoiturage à l'intérieur du périmètre de l'agglomération fonctionnelle (covoiturage) / Überweisung des Postulats hinsichtlich der Ergänzung der Homepage mit Informationen über die Mitfahrgelegenheiten innerhalb des funktionellen Agglomerationsperimeters (Post Leg 2016-2021 2019 019)**

**Le Président.** Wie am Anfang der Sitzung erwähnt wurde, hat Frau Schneuwly-Aschwanden ihr Postulat zurückgezogen, nachdem der *Vorstand* darauf hingewiesen hat, dass ihr Anliegen aufgenommen wurde. Comme indiqué en début de séance, l'auteure, Mme Schneuwly-Aschwanden, a retiré son postulat Leg\_2016-2021\_2019\_019.

Ce neuvième point de l'ordre du jour est donc absent.

**10. Divers / Verschiedenes**

**Le Président.** Nous passons aux divers. J'ouvre la parole. Y a-t-il des interventions ?

**Liliane Galley.** Comme annoncé précédemment, je dépose ce soir un postulat demandant une politique de protection de l'environnement qui soit à la hauteur des enjeux actuels.

J'ai encore une question concernant l'usage des pesticides sur le territoire de l'*agglomération fribourgeoise*. Dans la Liberté du 6 septembre 2019, une famille relatait sa mésaventure avec une entreprise ayant brûlé son gazon avec du glyphosate en Ville de Fribourg. Par ailleurs, j'ai constaté sur le site [www.ma-commune-zero-pesticide.ch](http://www.ma-commune-zero-pesticide.ch) que certaines *communes membres* utilisaient encore du glyphosate ou des pesticides chimiques ou qu'elles n'avaient pas répondu à l'enquête. Je vous remercie dès lors de répondre aux questions suivantes :

- le glyphosate ou d'autres pesticides et insecticides sont-ils encore utilisés dans les *communes membres*, par exemple, pour l'entretien des parcs, jardins ou talus de route ?
- Dans le cas où des *communes membres* utilisent encore du glyphosate ou d'autres pesticides et insecticides, le *Comité* est-il prêt à définir un plan pour l'arrêt de leur utilisation à court terme ?

**Le Président.** Le *Comité* répondra à votre question lors d'une séance ultérieure. Y a-t-il d'autres interventions ? Es ist nicht der Fall. La parole n'est plus demandée. La discussion est close. Je vous fais encore part de plusieurs informations concernant les prochaines séances du *Conseil*.

Le 13 septembre 2019, le *Bureau du Conseil* a décidé de tester le système de vote électronique câblé loué à la société Ageda Communication. Vous avez également confirmé cette option en validant le budget 2020 qui prévoit cette dépense. Les remarques de M. Lüthi seront bien entendu prises en compte. Parallèlement au vote électronique, le vote à main levée sera maintenu durant cette séance de test avec le carton blanc habituel. Cette démarche parallèle est obligatoire aussi longtemps qu'un règlement ad hoc ne sera pas élaboré. Un tel règlement ne sera toutefois élaboré que si les résultats du test entrepris devaient s'avérer concluant. Ce test aura lieu lors de la séance du *Conseil* du 12 mars 2020.

Etant donné que le budget a été adopté ce soir, la séance de réserve initialement prévue le 19 décembre 2019 est annulée. Il en va de même des séances du *Bureau du Conseil* et de commissions correspondantes prévues au mois de décembre 2019. Pour rappel, les séances du *Conseil* de 2020 auront lieu les 12 mars, 28 mai, 7 et 8 octobre et 17 décembre, la dernière date étant une date de réserve.

Ich möchte es nicht unterlassen, heute noch drei neue Mitglieder besonders zu begrüßen, die zum ersten Mal an der Ratssitzung teilnehmen: Herr Lepori aus Givisiez, Frau Liaudat aus Freiburg und in Zukunft auch, aber ich glaube, dass er noch nicht vereidigt ist, Herr Schneuwly aus Düdingen. Bienvenue et beaucoup de plaisir dans l'*Agglomération*. Je vous remercie tous pour votre engagement et votre efficacité. Es ist immer rätselhaft, wenn ein Voranschlag so sang und klanglos verabschiedet wird. Une telle unanimité est soit le signe que le *Comité* et l'administration atteignent la perfection dans l'élaboration des budgets, soit que la nature liée des dépenses fait en sorte que notre *Conseil* a une marge de manœuvre très petite. Wie dem auch sei, einer der jedenfalls Freude daran hätte, das wäre Jean-Jacques Rousseau. Je pense que la volonté générale exprimée ce soir frôle la perfection du niveau de travail de l'administration par rapport à ce budget.

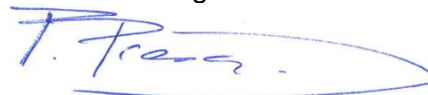
Je vous remercie et je vous invite à présent à l'apéritif. Je clos la présente séance à 21 h 30 (applaudissements).

Le Président du Conseil / Der Präsident des Rates



Bernhard Altermatt

Le Secrétaire général / Der Generalsekretär



Félicien Frossard